



TIZI OUZOU
**UN MINEUR
 KIDNAPPÉ PUIS
 RELÂCHÉ**

P. 4



ACCIDENTS DE LA ROUTE
**16 MORTS ET
 36 BLESSÉS EN
 TROIS JOURS**

P. 5

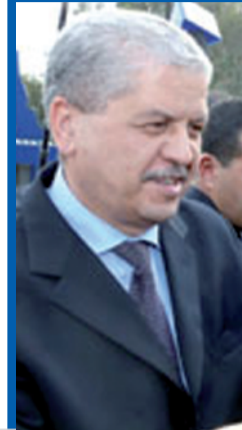
ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1872 | Lundi 13 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



LE PREMIER MINISTRE
 FACE À LA SOCIÉTÉ CIVILE
 À LAGHOUAT
**SELLAL
 JOUE LA
 TRANSPARENCE**

P. 5

MARIANNE PUBLIE LES AVEUX DES TERRORISTES AYANT ASSASSINÉ LES MOINES DE TIBHIRINE

C'ÉTAIT BEL ET BIEN LE GIA !



Dix-sept ans de polémique viennent de prendre fin. La question du « Qui tue qui ? » trouve apparemment réponse. Ce qu'on appelle « l'affaire Tibhirine » vient d'être élucidée grâce aux témoignages de terroristes du Groupe islamique armé (GIA) blanchissant ainsi définitivement, et une bonne fois pour toutes, l'Armée nationale et les services secrets algériens des accusations, à tort évidemment, dont ils faisaient l'objet, particulièrement de la part de personnalités françaises...

P. 3

SUPPLÉMENT
 ÉCONOMIE

DÉPENSES PUBLIQUES

**L'ÉTAT RENTRE
 DANS UNE LOGIQUE
 ANTI-GASPILLAGE**

P. 4



PROPAGATION DU SALAFISME,
 WAHABISME, AHMEDISME, CHIISME
 ET TAKFIRISME À TRAVERS LE PAYS

**L'ALGÉRIE
 INQUIÈTE**

P. 3



140

186 transformateurs électriques ont été réalisés dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre du plan d'urgence 2013.

3.200

195 exposants nationaux et étrangers participent à la 14^e édition du Salon international du tourisme et des voyages.

32

90 personnes ont trouvé la mort suite aux inondations causées par les fortes pluies qui se sont abattues sur plusieurs régions du Kenya.

La gestion du Cirta à Constantine confiée au Sheraton

La gestion de l'hôtel Cirta, l'un des établissements les plus emblématiques de la ville de Constantine, sera confiée, après sa rénovation, à la chaîne internationale Sheraton qui relève du groupe international Starwood. La durée d'exploitation de cette infrastructure hôtelière sera déterminée conjointement par la Société d'investissement hôtelier (SIH) et la Société de gestion hôtelière de l'Est, a souligné le même responsable, faisant part de l'importance de ce contrat dans l'amélioration des prestations offertes par cet établissement qui a commencé à "souffrir de la concurrence des deux hôtels de la chaîne internationale Accor, ouverts récemment au centre de Constantine". Les travaux de mise à niveau de cet hôtel, qui a soufflé en 2012 sa 100^e bougie, seront lancés "incessamment" dans le cadre d'un programme national de mise à niveau des anciens hôtels du pays, a rappelé M. Lebbad, faisant part de l'importance de la "préservation de l'empreinte his-



torique de cet établissement".

Marsa Ben M'hidi, ville côtière la plus propre de Tlemcen



La formation au sein de chaque famille d'un secouriste capable de prodiguer les premiers soins d'urgence "serait l'idéal", a estimé le président du comité local du Croissant-Rouge algérien (C.-RA). A l'occa-

sion de la célébration de la Journée mondiale de cette organisation humanitaire sous le thème "150 ans d'actions humanitaires et 50 ans d'indépendance", le Pr Djamel-Eddine Abdennour a souligné "toute l'importance d'initier les citoyens, mais aussi les conducteurs de véhicules et les chauffeurs de taxis aux techniques de sauvetage et de soins de première urgence".

Le comité local du CRA dispose d'une vingtaine de spécialistes formés dans le domaine du secourisme qui sont "prêts à encadrer toute personne désirant s'inscrire pour les stages ouverts ou bloqués d'une durée de deux à trois semaines", Le Pr Abdennour a également fait état des préparatifs en cours pour la "Meïda de Ramadhan" qui offrira le repas de rupture du jeûne et des paniers de provisions aux familles nécessiteuses, aux orphelins et aux personnes de passage. Il a appelé, dans cette perspective, à un "élan de solidarité de la part des personnes aisées pour contribuer à l'effort collégial d'aide aux personnes démunies".

12.000 lits supplémentaires pour renforcer le parc hôtelier à fin 2013

Le parc hôtelier national sera renforcé, d'ici à la fin de l'année en cours, par 12.000 lits supplémentaires, a déclaré, samedi à Beni Haroun (Mila), le secrétaire d'Etat chargé du tourisme, Mohamed-Amine Hadj Saïd. Ces nouveaux lits, dont 5.000 ont été réceptionnés, porteront les capacités d'accueil des infrastructures hôtelières du pays à 114.000, a ajouté Hadj Saïd. A la veille de l'ouverture de la saison estivale, le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur la nécessité de donner la priorité, dans la gestion des plages, "aux professionnels" afin d'assurer, a-t-il précisé, "une meilleure qualité de service".

Il a également fait part de "mesures motivantes" prises par son département pour "faciliter les séjours des vacanciers venant des villes du Sud algérien". Rappelant que pour la 4^e année consécutive la saison estivale coïncidera avec le mois sacré de Ramadhan, M. Hadj Saïd a appelé à "encourager les activités sur les plages après la rupture du jeûne".



Mohamed-Cherif Abbas :

"La conjugaison des efforts et le recueil des déclarations de témoins encore en vie sur les événements majeurs vécus par l'Algérie en lutte pour son émancipation permettront de rendre une image aussi glorieuse que radieuse de l'histoire de la résistance et de la lutte épique du peuple algérien que l'occupant a réprimé avec une sauvagerie inhumaine, multipliant massacres, tortures, exactions et déportations. Les jeunes doivent tirer les leçons de ces sacrifices dont le fruit a été l'indépendance et la liberté du pays et à tout faire pour préserver les acquis de l'Algérie souveraine."

De fausses religieuses en possession de plusieurs kilos de cocaïne

Les passeurs de drogue ne reculent devant rien et les questions morales et éthiques n'ont pas l'air de les préoccuper. D'un côté, compte tenu de leur activité, est-ce vraiment étonnant ? Des "mules" ont été interceptées dans les Caraïbes, en possession de plusieurs kilos de cocaïne en provenance de Colombie, dissimulées sous un déguisement de nonne. L'habit ne fait pas le moine. Les forces policières ont pu expérimenter cet adage populaire lorsque des passeuses de drogue ont été arrêtées, habillées en religieuses dans une île des Caraïbes. C'est sur l'île de Saint-Andres qu'elles ont été interceptées, en provenance de Colombie, sait-on de sources policières depuis mardi.

Ces nonnes pas très orthodoxes avaient fixé à l'aide de ruban adhésif deux kilos de cocaïne. Elles étaient âgées de 20 à 37 ans et venaient de Bogota lorsqu'elles se sont fait attraper ce week-end, après 700 kilomètres de trajet. "Elles ont cru que leurs vêtements de religieuses leur permettraient de passer les contrôles de sécurité, mais leur comportement, leur tenue débraillée et leurs sanglots nerveux les ont trahies face à nos agents", a déclaré, à l'AFP, le colonel Jorge Gomez, chef de la police de San Andres. Le total de la quantité saisie représente 60.000 doses pour une valeur de 27.250 euros. En Colombie et au Pérou, les deux principaux pays producteurs, les forces de l'ordre interpellent très régulièrement des mules. Les destinations de ces intermédiaires entre producteurs et distributeurs varient entre le Mexique, l'Espagne ou encore la Thaïlande. Ces pays sont les principales portes d'entrée vers les marchés "porteurs". Les méthodes pour dissimuler la drogue sont aussi variées que l'imagination des contrebandiers est fertile. Ils la cachent dans des livres, des ordinateurs, des parfums. Récemment, jusque dans des torpilles sous des navires. Il arrive même que parfois, les mules ingèrent des quantités de stupéfiants qui les tueraient si le conditionnement venait à céder. Comme disait Woody Allen : "Le crime paie. On ne fait pas beaucoup d'heures et on voyage beaucoup". Cela dit, nous pourrions compléter en disant qu'après avoir pris le soleil, ces fausses religieuses vont passer un petit moment à l'ombre.

Un faux pape arrêté en Italie car il ressemblait trop à Jean Paul II

Un artiste de rue slovaque déguisé en pape a été arrêté à Rome parce qu'il ressemblait trop à feu Jean Paul II et il devra payer une amende, a indiqué la police vendredi.

"Le problème, c'est qu'il ressemblait beaucoup à Karol Wojtyla. Il a été arrêté pour usurpation de titre, ce qui est un délit", a déclaré une porte-parole de la police à l'AFP. "La soutane qu'il portait a été confisquée", a-t-elle ajouté. L'homme de 50 ans a été remis en liberté et devra payer entre 154 et 929 euros, en fonction de la décision que rendra le juge, a souligné la porte-parole. "S'il avait été déguisé en Toutankhamon, rien de tout cela ne serait arrivé", a plaisanté un autre policier du commissariat où l'homme a été détenu. L'artiste travaillait depuis des semaines sur la principale avenue menant au Colisée, calotte sur la tête, au côté de centurions romains ou d'autres imitateurs comme lui, mais la police a assuré qu'elle avait agi à la suite d'une plainte anonyme. Un vendeur de souvenirs installé à un endroit qui domine le Forum romain a déclaré qu'il avait assisté à l'arrestation, survenue jeudi. "Il était juste là, à côté de moi. Il a été emmené par deux policiers en civil qui faisaient semblant d'être des touristes", a-t-il témoigné.



MARIANNE PUBLIE LES AVEUX DES TERRORISTES AYANT ASSASSINÉ LES MOINES DE TIBHIRINE

C'était bel et bien le GIA !

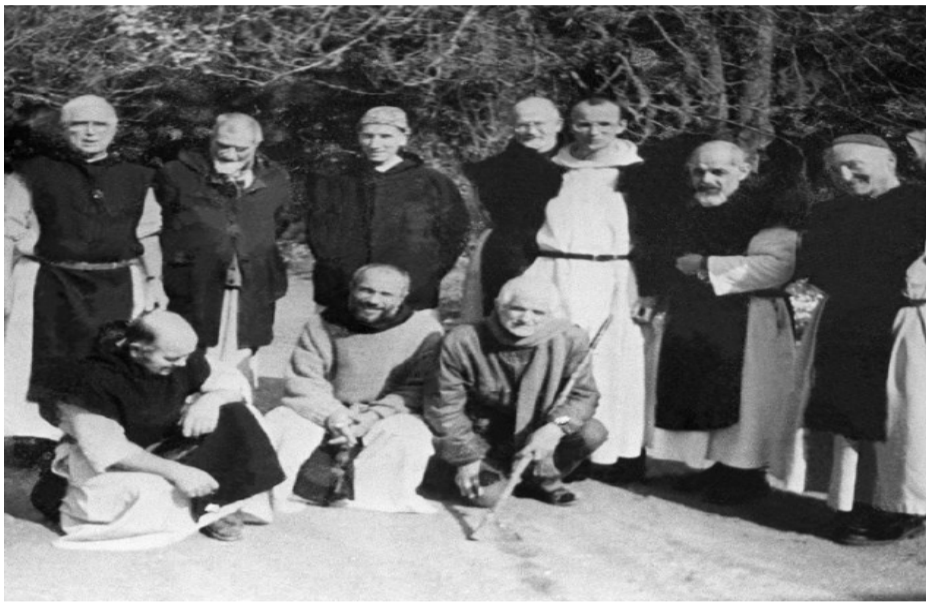
Dix-sept ans de polémique viennent de prendre fin. La question du « qui tue qui ? » trouve apparemment réponse. Ce qu'on appelle « l'affaire Tibhirine » vient d'être élucidée grâce aux témoignages de terroristes du Groupe islamique armé (GIA) blanchissant ainsi définitivement et une bonne fois pour toutes l'armée nationale et les services secrets algériens des accusations à tort évidemment dont ils faisaient l'objet, particulièrement de la part de personnalités françaises.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Certains d'entre-eux sont allés jusqu'à imputer cet assassinat à une bavure de l'armée algérienne ou à une machination des services secrets. Des témoignages poignants comme celui de Hassan Hattab, ancien membre du GIA et fondateur du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), qui affirme que Djamel Zitouni, son rival parmi la chefferie du maquis terroriste, l'avait appelé pour lui dire : « Je t'informe que j'ai tué les moines ce matin ».

C'est l'hebdomadaire français *Marianne* qui a publié dans son dernier numéro les témoignages exclusifs d'anciens terroristes du GIA. Des terroristes qui confirment leur implication directe dans l'assassinat le 21 mai 1996, des sept moines français de Tibhirine dans la wilaya de Médéa, deux mois après leur enlèvement au monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas durant les années d'terrorisme. L'hebdomadaire s'appuyant sur un documentaire qui sera diffusé le 23 mai prochain sur la chaîne française France 3 et réalisé par Malik Aït Aoudia et Séverine Labat.

L'hebdomadaire publie ainsi des extraits de témoignages saisissants de ces terroristes.



Il rapporte également les aveux d'Abou Imen, dernier géolier des moines assassinés, qui a assisté à leur décapitation et qui dit, sans état d'âme : « On n'a pas tiré une seule balle. Ils ont tous été égorgés au couteau. L'un d'eux (terroriste) m'a dit "Tiens, égorges". J'étais pétrifié. Il m'a poussé et l'a égorgé ». Abou Mohamed, émir du GIA, affirme quant à lui que « Zitouni a pris la décision de se débarrasser des moines. Il n'était pas facile de prendre leurs corps en entier, alors, ils les ont décapités », ajoutant, qu' « ils ont enterré les corps dans les montagnes de Bouguara. Et moi, j'ai emmené les têtes dans une voiture pour les jeter sur la route ».

Autre révélation de l'hebdomadaire qui affirme que l'enlèvement des moines devait permettre au GIA, qui réclamait en échange, la libération d'Abdelhak Layada, de se faire reconnaître comme interlocuteur par la France, estimant que « ce que prouve ce film, c'est que l'égo des politiques français, les imbroglis et les rivalités au

sein de l'ambassade de France à Alger ont joué leur rôle dans ce drame ».

L'hebdomadaire rappelle aussi que les sept moines français de Tibhirine avaient refusé de quitter le monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas, malgré les menaces du GIA qui promettait de tuer tout étranger non musulman resté sur le sol algérien. Ils restaient fidèles aux villageois, au monastère et à la coopérative agricole qu'ils avaient créée.

Cité par *Marianne*, le réalisateur et journaliste algérien Malik Aït Aoudia, correspondant de l'hebdomadaire en Algérie et co-auteur du film a déclaré avoir voulu « rendre hommage à ces hommes qui aimaient mon pays et ne l'avaient pas abandonné malgré le fleuve de sang et la solitude ». « Ma part à moi, c'est de faire toute la vérité sur leur martyre », a résumé ce journaliste qui est déjà aussi l'auteur, avec Séverine Labat, du documentaire *Autopsie d'une tragédie*, sorti en 2003.

Pou rappel, dans la nuit du 26 au 27 mars 1996, sept moines trappistes du monastère de Tibhirine, ont été enlevés et séquestrés pendant deux mois. L'assassinat des moines a été annoncé le 21 mai 1996, dans un communiqué attribué au GIA. Les têtes des moines décapités n'ont été retrouvées que le 30 mai 1996, non loin de Médéa, mais pas leurs corps, ce qui a suscité les doutes sur la thèse officielle expliquant leur décès.

T. L.

PROPAGATION DU SALAFISME, WAHABISME, AHMEDISME, CHIISME ET TAKFIRISME

L'Algérie inquiète

PAR LAKHDARI BRAHIM

Deux projets de loi sont au niveau du gouvernement, l'un pour réorganiser la création des associations à caractère religieux et l'autre pour réglementer la construction et la hiérarchisation des mosquées, a annoncé, hier, l'inspecteur général au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa sur les ondes de la radio chaîne III.

Le projet de loi relatif aux associations à caractère religieux viendra combler « une vide juridique » parce que ces associations obéissaient à la loi 90-31 de 1990 qui régissait toutes les associations, quel que soit leur caractère, a précisé Mohamed Aïssa, invité de la radio chaîne III. Parmi les 96.000 associations agréées à l'échelle nationale, « 15.990 sont à caractère religieux », a souligné Mohamed Aïssa.

Les nouvelles dispositions qui seront introduites sous forme de décrets présidentiels, permettront la création de plusieurs types d'associations à caractère religieux, a-t-il dit.

Il s'agit des associations dites « comité de mosquée » dont le rôle, entre autres, est la construction et l'entretien de la mosquée, des associations qui s'occupent de la création et de la gestion des écoles coraniques, et de celles dont la fonction s'intéresse à la zakat, sadaka, hadj et wakf.

« Les églises relèvent également de la vie associative et les associations à caractère religieux autre que musulman n'étaient pas conformes à la loi », a-il précisé.

« L'organisation des cultes n'est pas spécifique à l'Algérie et dans d'autres pays comme en France, par exemple, la création de lieux de culte est soumise au droit

français », a insisté Mohamed Aïssa.

Le deuxième projet de loi déposé au niveau du secrétariat général du gouvernement, comportera des dispositions relatives à la construction et à la hiérarchisation des mosquées, a indiqué Mohamed Aïssa.

Ce texte vise à mettre la Grande mosquée d'Alger au sommet de la hiérarchie, suivie des mosquées au niveau des wilayas, des dairas, des communes. Au niveau des quartiers, les « moussala » (lieux de prière) seront également organisés.

A une question relative à l'apparition en Algérie, ces dernières années, des courants salafisme, wahabisme, chiisme, ahmedisme ou takferisme », Mohamed Aïssa a estimé que « la manifestation de ces sectes ne peut être qu'analysée comme une invasion étrangère ».

Il a cité en exemple l'ahmedisme, qui selon lui, est « une secte qui a une complicité avec des forces étrangères, comme le sionisme international ».

Ces sectes visent à « déstabiliser le pouvoir en place, au Maghreb et dans le monde arabe » dans la mesure où « elles tentent de s'organiser en courants politiques », a-t-il souligné.

Au sujet des lieux de prière au niveau des campus universitaires, Mohamed Aïssa a confirmé que « cela échappe au contrôle du département des affaires religieuses » alors que, a-t-il précisé, c'est là « où les sectes agissent le plus pour l'endoctrinement des jeunes ».

Dans ce sens, il a insisté sur la nécessité d'imposer une autorisation, délivrée par le ministère des Affaires religieuses, pour toute invitation d'un prédicateur étranger dans les universités algériennes.

L. B.

SOUS LA PLUME

Coup de grâce pour le « Qui tue qui ? »

PAR SORAYA HAKIM

Dans la nuit du 26 au 27 mars de l'année 1996, sept moines trappistes de l'abbaye de Tibhirine sont enlevés par des hommes armés. On retrouvera quelques jours plus tard leurs corps mutilés. Un communiqué du GIA numéro 44 de leur bulletin *Al Ansar*, annoncera leur mort. Pour une certaine opinion, française notamment, les conditions sont mystérieuses et l'authenticité du communiqué n'a pu être vérifiée. Alors s'en suit une campagne de dénigrement par les capitales européennes et les adeptes du négationisme et l'interrogation pernicieuse de « Qui tue qui ? » est remise au goût du jour. Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur l'assassinat des moines de Tibhirine. Des thèses cocasses impliquent les services secrets algériens, ou encore mettent en avant une bavure de l'armée algérienne. On fait dans le sensationnel ou encore, on tente de dédouaner la barbarie islamiste. En juillet 2009, le général François Buchwalter, attaché militaire à l'ambassade de France à Alger, jette un

pavé dans la mare en affirmant que l'on lui aurait confié que les moines auraient été tués en mitraillant « un camp » par erreur pensant qu'il abritait des membres du GIA. Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire pour faire « toute la lumière » sur l'assassinat des moines, objet d'une tension à l'époque entre Paris et Alger.



Les sept moines ont bien été assassinés par le Groupe islamique armé. Alors Messieurs les partisans du « Qui tue qui ? », ne coupez pas le cheveu en quatre et tournez-vous plutôt du côté des politiques français qui étaient en poste à l'époque et qui ont grippé la machine des négociations...



12 mai 2013, coup de théâtre ! L'hebdomadaire *Marianne* dans son numéro 838 va donner le coup de grâce aux partisans du « Qui tue qui ? » en publiant des extraits. Deux réalisateurs ont retrouvé les témoins directs de cette affaire. Deux sinistres personnages qui ont fait parler d'eux durant la décennie noire racontent l'horreur et confirment. Les sept moines ont bien été assassinés par le Groupe islamique armé. Alors messieurs les partisans du « Qui tue qui ? », ne coupez pas le cheveu en quatre et tournez-vous plutôt du côté des politiques français qui étaient en poste à l'époque qui ont grippé la machine des négociations. « Le goût de la vérité n'empêche pas de prendre parti » dicit Albert Camus. S. H.

AUGMENTATION DES INDEMNITÉS DES DÉPUTÉS

L'APN dément

L'Assemblée populaire nationale (APN) a "catégoriquement démenti", hier, l'information publiée par certains journaux nationaux sur l'augmentation des indemnités des députés, la qualifiant d'"infondée".

PAR INES AMROUDE

L'administration de l'Assemblée a indiqué, dans un communiqué, que les services du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, avaient immédiatement démenti cette information au moyen de précisions adressées à tous les médias nationaux en date du 5 mai 2013 sur les prétendues augmentations des indemnités de logement, de transport et de restauration.

"Ces précisions, a ajouté la même source, ont affirmé que le principe avait été débattu il y a six mois lors d'une réunion du bureau de l'APN mais qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet (augmentations, NDLR)". "Le président de l'APN, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa avait dès sa prise de fonctions informé les services administratifs de l'Assemblée qu'il se contentait du salaire sans les indemnités", a souligné le communiqué, précisant qu'il "n'a en aucun cas été en faveur d'une augmentation des salaires des députés comme l'ont laissé entendre certains journaux qui n'ont même



pas jugé utile de vérifier les informations publiées auprès des services de l'APN".

L'APN a tenu à rappeler que les décisions de l'Assemblée sont "diffusées" par voie de communiqués publiés à l'issue de chaque réunion "dans le cadre de la communication transparente que le président de l'APN veille à consacrer".

"Aucun communiqué n'a annoncé ces augmentations à ce jour", précise l'APN.

L'information qui faisait état de ladite augmentation avait, rappelons-le, été diffusée, tout au long de la semaine passée.

Il était dit d'ailleurs que les députés avec l'aval de leur président, profitant du statu quo actuel tant politique qu'économique auraient voté pour eux-mêmes une augmentation sous forme de primes de dix millions de centimes par mois. Ce qui aurait constitué plus de 5 fois le SNMG qui est inférieur à 200 euros au cours officiel où 1 euro égal à 100 dinars algérien qui s'ajoutent au 300.000 DA de salaire. Cette information qui s'avère infondée avait soulevé l'ire de plusieurs observateurs de la scène politique qui l'ont qualifiée

d'indécence particulièrement en cette conjoncture qui se distingue par un profond malaise social.

I. A.

CANCER DU COL
DE L'UTÉRUS
**Plus de 3.500
nouveaux cas
chaque année**

Plus de 3.500 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus sont recensés annuellement en Algérie selon les chiffres avancés par Dr Salah Laouar, en charge de la formation continue du corps paramédical.

Dans une déclaration à l'APS la veille des 39^e journées de formation continue (14 et 15 mai à Alger) l'intervenant a expliqué que le cancer du col de l'utérus touchait les femmes sexuellement actives (24-40 ans).

Cette maladie qui constitue un fardeau pour la santé publique nécessite selon lui une prise en charge urgente. Selon le docteur Laouar, les pays qui ont mis en œuvre la vaccination contre le cancer du col de l'utérus et le dépistage précoce ont réduit le taux d'atteinte et de morbidité dues à cette affection. Les 39^e journées de formation continue traiteront la poliomyélite de l'enfant. Aucun cas n'a été signalé depuis 2003 en Algérie bien que l'Organisation mondiale de la santé n'a pas encore confirmé l'éradication de cette pathologie dans le pays du fait de l'apparition de certains cas non viraux, a-t-il dit.

Les participants à la rencontre scientifique évoqueront en outre la méningite à pneumocoque dont 1.000 cas, mortels pour la plupart, sont enregistrés annuellement. D'autres sujets non moins importants seront examinés y compris ceux liés aux maladies osseuses et articulaires ainsi que les affections cardio-vasculaires et ophtalmiques.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
**16 morts et 36
blessés en trois jours**

Seize personnes ont trouvé la mort et trente-six autres ont été blessées dans quatorze accidents de la route survenus à travers plusieurs wilayas du pays du 9 au 12 mai, a indiqué la Protection civile dans un bilan établi hier.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane, avec trois morts et quatre blessés dans une collision entre deux véhicules légers au niveau de la commune d'El-Hamri, a précisé la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période six mille cent quatre-vingt et une interventions liées particulièrement aux accidents de la circulation, les évacuations sanitaires et l'extinction d'incendies.

I. A./APS

COOPÉRATION ENTRE LES GENDARMERIES ALGÉRIENNE ET QATARIE

Bousteila aujourd'hui au Qatar

PAR LOTFI ITOU

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila effectue une visite de travail aux forces de sécurité intérieure qataries (Lekhwiya)

Sur invitation de son excellence El-Cheikh Adb-Ellah Ben Naçar Ben Khalifa Al-Thani, ministre d'Etat des affaires intérieures et commandant des forces de sécurité intérieure (Lekhwiya), le général-major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale effectuera une visite de travail au Qatar accompagné d'une délégation composée de hauts cadres de la Gendarmerie nationale à partir

d'aujourd'hui, rapporte un communiqué de la Gendarmerie nationale. Au cours de son séjour au Qatar, le général-major Bousteila s'entretiendra avec son homologue qatari sur les questions d'intérêt commun afin de conjuguer leurs efforts pour une lutte efficace contre les différentes formes de criminalité et afin de garantir la sécurité des personnes et des biens. Les responsables des deux institutions auront à traiter de la coopération opérationnelle et de l'échange d'expériences dans plusieurs domaines liés à la sécurité publique. A cette occasion, le général-major Ahmed Bousteila qui sera accompagné d'une délégation de haut niveau de la Gendarmerie nationale

COUP D'ENVOI HIER D'UNE CARAVANE

1.000 jeunes à la découverte de l'Algérie profonde

PAR INES AMROUDE

La caravane des jeunes pour la connaissance de l'Algérie, ayant pour objectif une insertion socioprofessionnelle des jeunes déstructurés et déscolarisés, issus de quartiers défavorisés, a démarré, hier, à partir d'Alger, sous le slogan "Mémoire et histoire".

Mille jeunes, âgés entre 18 et 30 ans, résidant dans les quartiers les plus sensibles de la capitale ont été concernés par cette opération qui se prolongera jusqu'à samedi prochain.

Les jeunes ont été repartis en vingt groupes, chaque groupe visitera une wilaya du pays.

Les auberges de jeunes des wilayas d'accueil recevront les voyageurs à leur arrivée et des assistants sociaux les

guideront dans leurs activités, durant leur séjour.

Le directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, Rabah Boukabous, a indiqué que la caravane de la mémoire et de l'histoire permet aux jeunes de s'imprégner des différentes facettes culturelles et traditionnelles de l'Algérie, ajoutant que c'était une occasion pour eux d'échanger des points de vues et des idées avec d'autres jeunes.

Selon M. Boukabous, cette expérience donnera la possibilité aux jeunes, par l'intervention de psychologues et de sociologues, de s'intégrer dans la société, de trouver une formation adaptée à leur profil et de s'insérer professionnellement.

De son côté, le responsable du mouvement associatif d'Alger, Bachouche Hamouche, a estimé qu'à travers ces

activités socioculturelles, un message de soutien et d'aide est lancé en direction des jeunes, leur permettant ainsi de reprendre confiance en eux.

Le programme, prévu durant les six jours du voyage, est relatif à la promotion du patrimoine culturel et historique des wilayas visitées, à la découverte de sites touristiques et la visite de musée et galeries d'art. Des activités sportives et des jeux divers sont aussi prévus pour introduire chez les jeunes la notion de partage et de vie communautaire.

Pour sa part, le directeur de la commission de transport d'Alger, Yahi Nessel, a fait savoir que les jeunes seront pris en charge après leur retour de voyage, en vue de les inscrire dans des formations et de leur trouver un stage professionnel.

LE PREMIER MINISTRE FACE À LA SOCIÉTÉ CIVILE À LAGHOUAT

Abdelmalek Sellal joue la transparence

Le Premier ministre semble avoir trouvé le truc pour désamorcer des situations difficiles et complexes. Un zeste de franc-parler pour aborder les problèmes de la région. Un autre zeste d'hommage pour les saints de la région et un autre, vantant les mérites de l'art culinaire de la région.

PAR SADEK BELHOCINE

A Laghouat où il était, samedi, en visite de travail, le cocktail a bien marché, surtout, lorsque le Premier ministre a dit qu'il «*affectionne*» le «*merdoud*», un plat typiquement local. «*Aidez-nous à vous aider*». Cette petite phrase qui veut dire la manière dont compte s'y prendre, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal pour répondre aux préoccupations des populations des wilayas qu'il visite dans le cadre d'une tournée de travail, a été encore l'axe de son intervention, samedi soir, devant les membres de la société civile de la wilaya de Laghouat.

Dans une courte entrée en matière, Abdelmalek Sellal a rassuré les Laghouatis et les membres de la société civile venant des différentes contrées de la wilaya, particulièrement les jeunes qui étaient nombreux à intervenir, que l'Etat tiendra «*toutes ses promesses*», avant de rappeler que «*les richesses pétrolières sont éphémères*» et qu'il faut penser à parier sur «*la ressource humaine*», seule ressource qui permet le développement socio-économique du pays. Par la «*ressource humaine*», le Premier ministre vise en particulier les jeunes à qui il lance un appel «*à ne pas se décourager*» et à «*contribuer en force au développement du pays*». S'adressant à partir de Laghouat, à tous les jeunes d'Algérie, Abdelmalek, joue «*la transparence*» et affirme d'emblée que «*l'Algérie se porte bien*», même si avoue-t-il, «*il y a quelques problèmes internes*», dont certains veulent leur accorder «*plus d'importance qu'ils ne le méritent*».

Selon lui, ces parties, prétextant les difficultés que rencontre cette catégorie de la population tentent «*d'allumer le feu*» dans de la société. A ces jeunes, il recommande de «*la patience*» et les appelle à la raison car, a-t-il souligné, «*l'Etat ne peut donner que ce qu'il a*», comme de capacité et de moyens.

Des crédits bancaires sans intérêts pour tous les jeunes d'Algérie

Pour bien convaincre son assistance, notamment les jeunes de cette wilaya, le Premier ministre annonce «*la généralisation à travers toutes les wilayas du pays de l'opération d'octroi de crédits bancaires sans intérêts aux jeunes*». Une opération, pour rappel, qui n'a concerné jusque là que les régions du Sud et des Hauts- Plateaux,



suite à des contestations parfois violentes, des populations de ces régions pour le travail et le logement. Pour rappel aussi, les jeunes ont exigé l'annulation des intérêts des crédits bancaires, prohibés par l'islam, pour des projets d'investissement dans le cadre des dispositifs de soutien des jeunes à la création d'emploi.

«*Le taux d'intérêt de 1% imposé aux crédits bancaires sera annulé de manière définitive pour tous les projets d'investissement réalisés par les jeunes à travers le pays*», a-t-il annoncé, provoquant des applaudissements nourris de l'assistance, enchantée par cette mesure qui freinait l'ardeur de jeunes potentiels entrepreneurs.

A ce sujet, le Premier ministre révèle qu'en 2012 75% des jeunes ont remboursé leurs prêts accordés dans le cadre du dispositif ANSEJ. Un taux supérieur à celui de 2011 qui se situait à 60%. Bien, plus, il se montra encore plus généreux à l'égard des jeunes qui «*investissement*» pour la création d'emplois. Des facilités seront accordées aux jeunes en matière d'impôts. «*Il sera procédé à la prolongation de 6 à 10 ans de la durée d'exonération d'impôts (TAP, IRG) et de 3 à 10 ans de la durée d'exonération de l'impôt sur le foncier*», a-t-il précisé, indiquant que les modalités d'accompagnement (octroi de marchés) des jeunes bénéficiaires des différents disposi-

tifs de crédits pour la création de leurs propres micro-entreprises productives étaient en cours d'examen. Il n'y en a pas eu que pour les jeunes.

Dans un cadre global de soutien à la création d'emplois, le Premier ministre a souligné l'impératif soutien à l'investissement dans les secteurs public et privé. Il a tenu à mettre aussi l'accent sur la valorisation du partenariat algéro-étranger avec le maintien de la règle 51/49 % au profit des entreprises nationales, dénonçant vivement les entraves bureaucratiques qui se dressent face à la réalisation des projets de développement. L'hydre a sept têtes à la vie dure, semblait se plaindre Abdelmalek Sellal qui appelé à poursuivre la lutte contre ce phénomène qui mine les efforts de l'Etat pour construire le pays. Mais l'Etat ne peut pas tout faire, explique docement le Premier ministre qui répond à un jeune sportif, médaillé d'or dans les arts martiaux qui se plaignait de n'avoir reçu aucune ni encouragement de la part des autorités centrales et locales.

«*Il faut que les jeunes bougent et agissent*», conseille Abdelmalek Sellal qui rend hommage à ce jeune d'avoir permis à l'emblème national de flotter dans une arène internationale, lui promettant que le département de la jeunesse et des sports allait se pencher sur son cas.

Les fusils de chasse seront restitués à leurs propriétaires

Le Premier ministre en est arrivé à aborder l'épineux problème des fusils de chasse saisis durant la période des années noires. Ils sont nombreux les habitants de la région, notamment les agriculteurs et les éleveurs à avoir «*abandonné*», la mort dans l'âme à l'Etat leurs fusils de chasse. Une arme bien utile dans ces contrées où régnait une grande insécurité. Bonne nouvelle pour ces propriétaires qui désespéraient de «*revoir*» leurs armes. Il a annoncé la restitution «*progressive*» de ces fusils à leurs propriétaires. Abdelmalek Sellal a mis toute la solennité du ton pour adresser le message à ces humbles propriétaires de fusils. «*Il est temps de restituer les fusils de chasse à leurs propriétaires, la situation sécuritaire s'étant nettement améliorée*», a-t-il affirmé. Il explique que 250.000 fusils de chasse, ont été confisqués à leurs propriétaires «*pour préserver la sécurité du pays et de la population algérienne qui traversaient une phase difficile*». Il explique que «*l'opération concernera, dans une première étape, les régions isolées, les nomades et les éleveurs avant d'être généralisée à tous les propriétaires*». Pour ceux qui constatent que leurs fusils de chasse auraient subi un quelconque dommage, Abdelmalek Sellal rassure et souligne que «*l'Etat remboursera les propriétaires dont les fusils de chasse ont été endommagés*».

S. B.

CONCRÉTISATION DE SON UNION AVEC LE MSP

Le FC s'impatiente

Le président du Front du changement (FC), Abdelmadjid Menasra, a souligné l'attachement de son parti à concrétiser le projet d'unité avec le Mouvement de la société pour la paix (MSP) affirmant "l'engagement de tous en faveur du pacte d'unité".

"Il y a une volonté au niveau des bases des deux partis d'exercer des pressions sur les dirigeants de leur formations respectives pour concrétiser le projet d'unité signés depuis quelques semaines", a affirmé M. Menasra dans un entretien au journal Echourouk publié dans son édition de dimanche.

Selon le même responsable, "tout un chacun est conscient de la nécessité de circonscrire les différends et de les traiter en évitant qu'ils ne dégénèrent en conflits". Il s'est dit à ce propos "disposé à faire toute concession et à tout moment en vue d'unifier le mouvement".

A une question sur "le refus des responsables du parti El Bina" d'adhérer au projet d'unité, M. Menasra a répondu que ces derniers considéraient la démarche "irréalisable" mais "nous leur disons que la concrétisation de l'objectif est possible pour peu que la volonté de le faire existe". "Il ne faut pas juger l'expérience avant de l'avoir tentée", a insisté M. Menasra pour qui "une fois les motifs de division éliminés le projet d'unité se concrétisera."

L. B.

PARTI DES TRAVAILLEURS

Le 8^e congrès avant la fin de l'année

PAR LAKHDARI BRAHIM

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a annoncé dimanche à Alger, avoir chargé le bureau politique de convoquer le 8e congrès du parti avant la fin de l'année.

Le comité central est appelé à entamer les préparatifs "au plan politique et organisationnel" du 8^e congrès du parti des travailleurs prévu avant la fin de l'année en cours, a indiqué Mme Hanoune lors d'une conférence de presse consacrée aux décisions du comité prises lors de sa dernière réunion.

Elle a estimé à ce propos, que cela

requerrait une préparation optimale pour la mobilisation de la base populaire à travers un débat intense au sein du parti.

Le PT compte, lors de cette rencontre, adresser un message pour souligner que le peuple algérien «*ne permettra jamais que l'on porte atteinte à l'unité du pays et mobilisera tous les moyens pour la défendre y compris la mobilisation armée*».

D'autre part, Mme Hanoune a exprimé sa satisfaction à l'égard de certaines décisions prises récemment par le gouvernement en matière d'emploi des jeunes notamment dans le Sud, rappelant que les

solutions existaient pour régler les différents problèmes socio-économiques auxquels fait face le front intérieur.

Elle a souligné à cet effet, la nécessité d'utiliser les réserves de change dans des secteurs appropriés et durables susceptibles d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen et par conséquent la consommation locale.

Entre autres solutions proposées par le PT, figurent la lutte contre l'évasion fiscale, l'imposition de la taxe sur la fortune et la révision des exemptions accordées au secteur privé.

FINANCEMENT DES PROJETS DE LOGEMENTS

1.200 milliards DA engagés par les banques publiques

Près de 1.200 milliards de dinars (15 milliards de dollars) seront engagés par les banques publiques pour financer la réalisation de 300.000 logements notamment de type location-vente et promotionnel public (LPP), a indiqué, hier, le P.-dg du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Mohamed Djellab.

PAR RAYAN NASSIM

Une convention de financement pour réaliser les projets de logements promotionnels publics a été signée, hier, par le CPA au nom de l'ensemble des banques publiques et l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Cette convention permet au CPA, désigné comme chef de file des banques publiques, de financer les projets de l'ENPI qui vise à réaliser plus de 150.000 logements de types LPP. Une autre convention a été signée fin avril pour financer la réalisation de 100.000 logements publics de type location-vente par les banques publiques sur les 150.000 logements



15 milliards USD : la plus grosse opération de financement par concours bancaire.

que l'AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) compte réaliser en 2013 et 2014. Le montant global du financement consenti par les banques publiques dans les deux conventions avoisine les 1.200 milliards de dinars, soit près de 15 milliards de dollars. Pour le PDG du CPA, il s'agit de "la plus grosse opération de financement par concours bancaire dans l'histoire de l'Algérie, et l'une des plus

importantes opérations au niveau mondial". Cette "énorme" opération représente "une mutation très importante" pour le secteur de l'habitat qui couvre désormais la grande part du coût de ses projets par le financement bancaire et non pas par le recours direct au Trésor public, a-t-il souligné. De son côté, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme Abdelmadjid Tebboune a considéré que "l'Algérie vient, grâce à ces conventions, de franchir une

étape extrêmement importante dans la reconversion de l'économie nationale".

Cette transition du financement budgétaire vers le financement bancaire vise essentiellement à garantir la continuité des projets publics et aller vers une économie marchande, selon le ministre.

"Ces conventions qui couronnent quatre mois de concertation et de négociations, ont pour but de changer le modèle du financement de logements en impliquant davantage les banques publiques à cette opération", a déclaré M. Tebboune lors de la cérémonie de la signature. "Après la signature de ces conventions de financement et l'attribution des assiettes foncières nécessaires, toutes les conditions sont réunies pour le lancement des projets de logements que le citoyen attend avec beaucoup d'espoir", a-t-il ajouté.

A cet égard, l'ENPI entamera dans quelques semaines les projets de réalisation de logements LPP qui seront réservés à la classe moyenne dont le revenu mensuel ne lui permet pas de bénéficier ni du logement social, ni du logement AADL. Le CPA a été désigné par le gouvernement comme "coordinateur et interlocuteur unique" au nom de l'ensemble des banques publiques afin de mettre leurs surplus au profit des projets publics dans le secteur de l'habitat, rappelle t-on.

R. N.

PRÉVU LE 2 JUIN À ALGER Un nouveau forum d'affaires algéro-catalan

Un nouveau forum d'affaires algéro-catalan est prévu début juin prochain à Alger, dans le prolongement de celui qui s'est tenu en mars à Barcelone, indique l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref). Cette rencontre, organisée par l'Aniref, verra la participation d'une délégation d'opérateurs économiques catalans conduite par les ministres de l'Entreprise et de l'Emploi et du Territoire et de la durabilité du gouvernement catalan.

Plusieurs protocoles d'accords et de partenariats seront signés lors des travaux de ce forum qui se tiendra sous le haut patronage des ministres des deux pays. En marge des travaux, des rencontres d'affaires sont prévues portant essentiellement sur les secteurs du BTP, des matériaux de construction, de l'industrie agro-alimentaire, du machinisme agricole, et des équipements industriels électroniques et électriques, précise la même source.

Plus de 80 entreprises algériennes des secteurs public et privé avaient participé au précédent forum, destiné à explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues espagnols. La rencontre était axée sur le climat des affaires en Algérie et les opportunités d'investissement en Algérie, les moyens d'intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays, ainsi que des témoignages d'entreprises catalanes présentes en Algérie. L'objectif de cette rencontre était l'échange d'expériences dans la création de zones industrielles, avait indiqué la directrice générale de l'Aniref, Mme Hassiba Mokraoui.

L'Aniref veut tirer profit du "savoir-faire espagnol dans la création de polygones industriels" (parcs industriels de nouvelle génération), un segment dans lequel l'organisme algérien a des contacts avec plusieurs établissements espagnols pour d'éventuels projets communs, avait-elle affirmé à l'APS. L'Algérie compte créer 42 nouvelles zones industrielles pour un investissement total de 88 milliards de DA, rappelle t-on.

PALAIS DES EXPOSITIONS, SITEV 2013

195 exposants à la 14^e édition

PAR AMAR AOUIMER

La 14^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev) débutera jeudi prochain aux Palais des Expositions (Pins maritimes, Alger) avec la participation de 195 exposants nationaux et étrangers. Organisé par l'Office national du tourisme (Onat) sous le thème de "Tourisme intérieur, priorité nationale", le salon constitue un espace de contact entre les opérateurs du domaine, a indiqué le directeur de l'Office, Rachid Chelloufi, dans une déclaration à l'APS. La manifestation de quatre jours, verra la participation de représentants d'agences de

tourisme et de voyages, de plusieurs entreprises de transports, d'hôtels, d'associations spécialisées et d'offices locaux du tourisme, a-t-il précisé. Il a souligné, en outre, qu'entre autres objectifs de cette manifestation figurent "l'échange d'informations et d'expériences entre les participants afin de dégager des mécanismes susceptibles de donner une impulsion forte à la destination Algérie et sensibiliser le citoyen à l'importance de passer ses vacances dans son pays". La 14^e édition du salon verra la participation de 11 pays arabes et étrangers dont le Maroc qui participera pour la première fois, outre la

Tunisie, l'Arabie saoudite, la Jordanie, les Emirats arabes unis, la Turquie, l'Inde, le Venezuela, Cuba et le Pérou. Selon M. Chelloufi, cette édition sera "une opportunité pour les expositions spécial-vacances, voyages et promotion de la destination Algérie afin de donner un souffle nouveau au tourisme intérieur."

En marge de la manifestation, un programme a été arrêté comportant des interventions et conférences animées par des experts algériens et étrangers, outre des expositions et autres activités culturelles et folkloriques.

A. A.

SAISON ESTIVALE 2013

6 millions d'estivants attendus sur les plages algéroises

La saison estivale est à nos portes et le littoral algérois devrait accueillir plus de six millions d'estivants selon le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Salah Bouaâkmoum. A ce propos, il a précisé, que "les plages ouvertes à la baignade au niveau de la wilaya d'Alger sont au nombre de 67. Quatre autres viendront s'y ajouter après aménagement et équipement de moyens indispensables. La commission de préparation et d'organisation de la saison estivale relevant de la wilaya et composée de plusieurs secteurs concernés, s'attèle à doter les plages de structures nécessaires dont les postes de sûreté, les parkings, l'eau potable, les cabines de

plages, les douches et la surveillance". Evoquant la propreté sur les plages, M. Bouaâkmoum a affirmé qu'"une vaste opération de nettoyage est actuellement menée sur plusieurs plages d'Alger, outre la campagne de nettoyage prévue dans les tous prochains jours sur les plages Khelloufi "1" et "2", Bordj el-Bahri et Sidi Fredj". A cet effet, "des moyens destinés au nettoyage des plages et ramassage des déchets seront mobilisés en sus d'emplois provisoires en direction de 600 jeunes", a-t-il poursuivi avant d'ajouter que pour cette saison, plus de 3.500 emplois permanents dans différentes activités touristiques seront créés. Depuis le mois de jan-

vier, des analyses sont effectuées pour déterminer la qualité des eaux de baignade. D'autre part, les analyses sont confiées à l'Agence de promotion et de protection du littoral, au bureau d'Alger "Herbal" et à l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable.

Et en prévision du mois de ramadhan qui coïncide cette année avec la saison estivale, la wilaya d'Alger envisage d'intensifier les prestations touristiques en direction des familles en quête de loisirs et de récréation à travers le renforcement des moyens de transport, l'éclairage public et les programmes culturels.

R. N.

13^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL SIPSA-AGRO EXPO À LA SAFEX

Symbiose agriculteurs-industriels pour valoriser les produits agricoles

« Nous prônons une synergie entre les professionnels et nous voulons asseoir une symbiose entre les agriculteurs et les industriels afin de valoriser les produits agricoles dans l'optique d'assurer la production et la qualité, et ce dans toutes les filières de l'agriculture, y compris l'oléiculture et l'agro-industrie (tomate industrielle), à savoir une synergie fertile pour la vie » a notamment déclaré, hier, Amine Bensemmane, président de la Fondation Filaha Innove, au cours d'une conférence de presse organisée à la Safex.

PAR AMAR AOUIMER

Intervenant pour expliquer la portée et les enjeux du salon international de l'élevage, des technologies végétales, du machinisme et de l'agroalimentaire, Sipsa-Agrofood et Agro expo, le conférencier a mis en exergue "la jonction entre l'agriculture et l'agro-industrie", car a-t-il dit, "nous allons dépasser les normes habituelles et l'impact pour les animaux en mettant en place un pavillon pour la dégustation des produits agricoles nationaux". Il ajoute : "Nous voulons maintenant que tous les secteurs de l'agriculture soient présents et faire de la valorisation par la transformation de ces produits, et aller jusqu'au consommateur. C'est une chaîne logique à laquelle nous y approchons de plus en plus pour aboutir au grand salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui font, aujourd'hui, beaucoup d'envieux parmi les organisateurs étrangers d'évènement en Algérie". Concernant les nouveautés en prévision de ce salon qui aura lieu du 15 au 18 mai courant au Palais des Expositions, il souligne "qu'elles sont multiples, d'abord l'organisation d'un parc animalier avec des animaux de la ferme, de races locales, tels que les moutons,

chèvres et petits élevages, volailles, lapins, pintades, etc. et la présentation de la génétique des races laitières et la viande ; Car l'engouement pour le secteur laitier est réel avec l'intensification des élevages laitiers dans la politique du renouveau agricole et rural...". Une autre nouveauté consiste à aller vers le consommateur avec Agrofood, organisation de dégustation des produits du terroir, à savoir le miel, les huiles et olives, les céréales et boissons fruitées utilisant notre matière première algérienne, ainsi que les produits issus de l'industrie de transformation, selon Bensemmane, c'est-à-dire les produits laitiers, sachant que l'Algérie fabrique actuellement plusieurs variétés de fromage, une dégustation et un trophée du meilleur fromage sera décerné à celui qui valorise au mieux le lait de vache.

Pour les promoteurs de cet évènement, "le Sipsa est devenu l'un des salons les plus importants de la rive sud de la mer Méditerranée, à savoir, pas moins de 550 sociétés exposantes (dont 350 entreprises originaires de 30 pays) et plus de 25.000 visiteurs professionnels et spécialistes sont attendus pour cette 13^e édition, organisée en commun avec la Safex".

Pour sa part, M. Henni, agriculteur, céréalier et consultant AVPD, indique que



"nous commençons à sortir d'un bourbier bureaucratique et nous avons des moyens techniques pour avoir l'autosuffisance (alimentaire). Il s'agit, à présent, d'inculquer un mode de gestion et des cultures dans le domaine agricole. Il y a lieu également de diversifier les autres produits pour garantir donc l'autosuffisance et produire à grande échelle". Il estime que nous devons surmonter la problématique des ressources humaines en substituant la génération montante à la génération débridée en s'ouvrant au monde et en développant les produits bio et les cultures intensives et les cultures extensives. Il faut aussi, selon lui, s'informer dans les régions et ce qui se passe dans le monde en s'imprégnant de la politique agricole en cours et de l'histoire et savoir quel est le type réel de stratégie que nous voulons adopter et ramener les agriculteurs à s'organiser. Car, selon Henni, nous sommes encore au stade des

balbutiements concernant le choix en matière de l'agriculture. L'Algérie recèle d'énormes potentialités agricoles, notamment dans le Grand-Sud du pays, notamment à Adrar où des gigantesques superficies agricoles peuvent inonder, non seulement l'Algérie en produits agricoles bio frais, mais également l'immense marché européen si friand en produits agricoles bio. Ce qui manque surtout c'est l'organisation et les moyens de transport aériens pour transborder les fruits et légumes frais d'Adrar vers les consommateurs du Vieux continent, comme l'a déclaré un haut responsable de cette wilaya à vocation agricole. Quelques investisseurs algériens du nord du pays ayant l'amour du travail de la terre exploitent des surfaces agricoles très spacieuses du côté d'Adrar avec des moyens d'irrigation modernes...

A. A.

BILAN DU CENTRE NATIONAL DU REGISTRE DU COMMERCE

181.000 nouvelles entreprises créées en 2012

Plus de 181.000 nouvelles créations d'entreprises ont été enregistrées en 2012, générant plus d'un million de postes d'emploi, a indiqué, hier, le Centre national du registre du commerce (CNRC). "En 2012, le bilan des activités en matière d'inscription au registre du commerce fait ressortir un nombre global (immatriculations, modifications, radiations et réimmatriculations) qui s'élève à 359.310 dont 181.150 créations nouvelles d'entreprises", a précisé la même source. Sur le total de ces nouvelles entreprises, 166.342 (91,8%) ont été créées par des personnes physiques et 14.808 (8,2%) sont des personnes morales ou des sociétés. Comparativement à 2011, les nouvelles immatriculations sont en hausse de 10,7% (14.808) pour les personnes morales et en baisse de 28,8% pour les personnes physiques. Par secteur d'activité, près de la moitié des nouvelles entreprises exercent dans les services, 63.403 (35%) dans le commerce de détail, 27.173 (15%) dans le BTPH et l'industrie, 7.246 (4%) dans le commerce de gros, 5.072 (2,8%) dans l'import-export et 543 (0,3%) dans la production artisanale. "L'emploi généré par ces nouvelles créations est estimé à un peu plus d'un million", a soutenu le CNRC.

Hausse significative du nombre de commerçants en 50 ans

Selon le CNRC, le tissu économique national est composé, à fin 2012, de 1.596.352 commerçants inscrits au registre du commerce, en hausse de 5,3%

par rapport à 2011, soit 79.710 nouveaux inscrits. "Ce nombre de nouveaux commerçants représente un taux appréciable en termes de création d'entreprises", a estimé le CNRC. Sur les 1.596.352 commerçants recensés, 1.457.548 soit 91,3% sont des personnes physiques, alors que les personnes morales ne représentent que 8,7% du nombre total, soit 138.804. Ces commerçants exercent pour la majorité dans les wilayas du Nord, et Alger demeure la plus importante en matière d'implantation des opérateurs économiques avec plus de 207.000 opérateurs, alors que les

wilayas du Sud enregistrent une très faible densité opérateurs économiques avec des taux inférieurs à 1% du total national. Le nombre total des commerçants inscrits au registre du commerce durant les 50 dernières années a été multiplié par 13,5 passant de 118.936 en 1962 à 1.596.352 en 2012. "De cette situation découle une meilleure couverture du marché puisque le ratio est passé de 1 commerçant pour 90 habitants en 1962 à 1 commerçant pour 23 habitants en 2012", a relevé le CNRC. Durant cette période, le nombre de commerçants a connu une progression contin-

ue, ponctuée par des taux assez significatifs pour certaines périodes. Une augmentation de 217% du nombre des commerçants a été enregistré entre 1982 et 1992 qui correspond à la phase de libéralisation de l'activité économique, suite à la suppression du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Une autre hausse significative, mais moins importante que celle de la première décennie, a été enregistrée entre 2002 et 2012, avec un taux de 105% d'augmentation, conséquence du lancement des réformes visant la relance économique du pays.

OPTIQUE D'UNE RATIONALISATION DES DÉPENSES

Appel à une application stricte du code des marchés publics

Les participants à un colloque régional sur "l'organisation et la mise en œuvre des marchés publics" ont appelé à une "application stricte des textes" régissant le code des marchés publics afin de "rationaliser les dépenses publiques". Un expert spécialisé dans les finances publiques, Moncef El Djazaïri, a affirmé, devant une vingtaine de directeurs des Chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) des wilayas de l'est et du sud-est du pays, que le code des marchés publics "encadre l'intervention des CAM dans les volets des travaux publics, l'opération d'acquisition de fournitures par les artisans et des études." El Djazaïri a présenté, dans la salle des délibérations de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) où le colloque se poursuivra dimanche l'arrêté ministériel portant réglementation du code des marchés publics, précisant que le docu-

ment constitue "une véritable feuille de route" pour les CAM, dans l'acquisition d'équipements. Il a invité, dans ce contexte, les directeurs des CAM à "consulter les experts du domaine des finances publiques au cas où des difficultés dans l'application des codes de marchés surgissent". Affirmant que la bonne utilisation des fonds publics "passe nécessairement par la transparence dans l'octroi des marchés publics, la consultation et la reddition de comptes", cet expert a détaillé le concept de marché public et précisé le champ de compétence des directeurs des CAM dans l'application du code des marchés publics. Le directeur de la CAM de la wilaya de Souk Ahras, Riadh Bouzerna, a indiqué, pour sa part, que cette rencontre vise essentiellement à "unifier les concepts" autour du code des marchés publics, à "débattre de l'essentiel des

obstacles rencontrés sur le terrain" en engageant une réflexion quant aux "solutions les plus appropriées", de façon, a-t-il précisé, d'assurer "un bon déroulement des différentes étapes des projets chapeautés par les CAM".

La rencontre, a-t-il ajouté, "constitue l'occasion d'aborder l'arrêté interministériel (Formation, enseignement professionnels-Tourisme et Artisanat) portant sur l'accès au statut d'artisan, ainsi que l'arrêté ministériel concernant l'aide financière octroyée par le fond national de promotion de l'artisanat". Les travaux de ce colloque régional, initié par la CAM, se poursuivront dimanche avec au programme un débat autour de la législation en vigueur en matière fiscale en ce qui concerne les établissements à caractère industriel et commercial.

A. A.

TAMANRASSET, LOGEMENTS
POUR JEUNES PROMOTEURS20% des projets
octroyés

Vingt pour cent de l'ensemble des projets de construction de logements relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tamanrasset ont été octroyés aux jeunes promoteurs de cette wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès des responsables de cette institution.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'application de la décision des pouvoirs publics d'accorder 20% des marchés publics aux micro-entreprises de jeunes, montés par le biais des différents dispositifs de soutien à l'emploi.

Ces projets permettront à leurs bénéficiaires la création de postes d'emploi, l'amélioration de leurs capacités professionnelles et la promotion de leurs entités, a indiqué le directeur de l'OPGI, Nour-Eddine Braïa.

Les jeunes promoteurs de la wilaya de Tamanrasset ont bénéficié de plus de 20 opérations de l'ensemble des programmes de logement en cours de réalisation actuellement, dont les travaux d'aménagement de nouveaux logements, ainsi que d'autres travaux dans le secteur de l'habitat, a-t-on souligné de même source.

TINDOUF, RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Plus de 1.000
raccordements
d'ici à 2014

Quelque 1.000 branchements électriques seront réalisés dans différents quartiers de la wilaya de Tindouf dans le cadre de l'actuel quinquennat (2010-2014), a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'énergie et des mines (DEM) de la wilaya.

Dotée d'un montant d'investissement de 8,4 milliards DA, cette opération consiste en le raccordement, à l'horizon 2014, de plus de 30 foyers à la cité Tindouf-Lotfi, 190 autres dans la commune d'Oum Lâassel, 68 autres à la cité Selagua, a précisé le DEM de Tindouf.

En outre, le raccordement de 711 logements à la cité El-Hikma, située le long de la route de Hassi Abdallah est en cours d'études, a-t-il ajouté.

La wilaya de Tindouf a bénéficié d'un programme de réalisation d'un réseau de moyenne tension d'une capacité électrique de 60 kilovolts, la finalisation d'études de réalisation de nouvelles lignes électriques pour le raccordement de la localité de Hassi Mounir, commune d'Oum Lâassel, sur une distance de 160 km, et du village de Ghar Djebilet, à la faveur d'une opération de 170 km.

La wilaya de Tindouf avait bénéficié d'un réseau électrique de 103 km entre 2006 et 2009 au titre du programme de l'électrification rural, a-t-il rappelé.

Selon le responsable, la wilaya de Tindouf a atteint actuellement un taux de couverture en énergie électrique estimé à 98%, soit 12.280 abonnés, dont 12.017 raccordés au réseau de basse tension et 272 autres abonnés au réseau de moyenne tension.

APS

CONSTANTINE, CONTRÔLE DES OUVRAGES D'ART

Le pont de Sidi Rached doté
de monitoring

Ce système de surveillance, adopté pour la première fois en Algérie, permettra de contrôler à toute heure, de jour comme de nuit, la température de l'ouvrage, la dilatation des matériaux, les vibrations et la force du vent...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le pont de Sidi Rached, à Constantine, sera doté d'un système de monitoring pour mieux contrôler, dans la durée, l'état de cet ouvrage d'art construit en 1912, a indiqué le directeur de wilaya des travaux publics, Djamel-Eddine Bouhamed.

Avec l'installation de ce système de surveillance, l'état de cette structure emblématique sera soumis à un contrôle "permanent et minutieux", permettant aux responsables concernés de détecter en temps réel la moindre anomalie (fissures ou relâchements) pouvant apparaître, a souligné le responsable, soulignant l'impact de ce procédé sur la préservation de ce monument historique de la cité du Vieux Rocher.

Ce système de surveillance, adopté pour la première fois en Algérie, permettra de contrôler à toute heure, de jour comme de nuit, la température de l'ouvrage, la dilatation des matériaux, les vibrations et la force du vent, a encore souligné M. Bouhamed. L'installation de ce système aura lieu aussitôt après l'achèvement des travaux en cours portant sur la réhabilitation de ce pont, a-t-il ajouté. Les capteurs devant être installés au titre de ce système de monitoring permet-



tront aux techniciens concernés "d'avoir constamment l'œil", même sur les endroits dont l'accès est difficile, a également souligné le DTP.

D'une longueur de 447 mètres, le pont Sidi Rached, considéré lors de sa construction comme le plus haut pont en maçonnerie du monde, fait actuellement l'objet de travaux de réhabilitation concentrés sur le renforcement des quatre pieux de la partie est de l'ouvrage, l'installation de micro-pieux et la mise en place de procédés de drainage, a rappelé ce responsable. Une enveloppe finan-

cière de 800 millions de dinars a été allouée pour "redonner vie" à cet ouvrage d'art, selon les services de la DTP qui ont fait savoir que le pont sera "prochainement" fermé à la circulation pour permettre le confortement de l'arche numéro 5 qui sera entièrement démolie puis reconstruite.

Selon M. Bouhamed, le viaduc transhumel en cours de construction en plein cœur de Constantine sera également doté d'un système de monitoring.

B. M.

AÏN-TEMOUCHENT, SYSTÈME LMD

Etat des lieux dans quatre universités

Des enseignants de lettres et de langues des universités de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Blida et Aïn-Témouchent ont dressé un état des lieux du système Licence-Master-Doctorat (LMD) à l'occasion d'une journée d'étude organisée par l'Institut de lettres et des langues. Sur le thème "Les pratiques pédagogiques liées au système LMD", les participants ont échangé leurs expériences au sujet de cette réforme introduite par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Entre autres objectifs de cette journée, Bouterfas Belabbès, directeur de l'Institut des lettres et langues, a mis l'accent sur la nécessité de cet état des lieux comparatif qui a permis aux intervenants d'exposer les pro-

blèmes rencontrés dans l'application de ce système. Les communications, a-t-il précisé, ont abordé l'aspect lié à l'intervention de l'interculturel dans la formation personnelle des étudiants en langue étrangère dans le système LMD ainsi que les compétences langagières en vue de l'intégration de l'étudiant dans le système socio-économique. "L'enseignant et l'étudiant doivent accorder un intérêt particulier à la capitalisation de l'enseignement, à la mobilité et la lisibilité", a encore ajouté le directeur de l'institut organisateur relevant du Centre universitaire de Aïn-Témouchent (CUAT), soulignant que l'objectif étant "de faire de la relation enseignant-étudiant, une relation de partenariat, basée sur un échange d'idées à travers des débats fructueux". Parmi les communications

présentées à cette occasion, il y a lieu de citer celle traitant du thème "Quel référentiel pour les paliers 1 et 2 dans le cadre de la licence LMD", présentée par Mokdedd Khadidja de l'université de Sidi Bel-Abbès, "l'installation des compétences langagières en vue de l'intégration sur le marché du travail actuel", par Idiou Samira.

Faisant suite à des journées portes ouvertes sur les instituts du CUAT, ces rencontres d'information et de sensibilisation autour du système LMD se poursuivront par l'organisation, le 14 mai prochain, par une journée, encadrée par des spécialistes et membres de la commission nationale d'habilitation (CNH).

Ceux-ci se pencheront sur le système LMD et l'ingénierie de formation. APS

BLIDA, CHAUFFEURS ET RECEVEURS DES TRANSPORTS EN COMMUN

Nouvelles mesures organisationnelles

Les nouvelles mesures opérationnelles ont été prises en vue de l'organisation de l'activité des chauffeurs des transports en commun et des receveurs sur des lignes fixes, a-t-on appris auprès du directeur des transports de la wilaya de Blida.

Des démarches sont actuellement entreprises en vue de l'organisation de cette activité, où il est signalé une instabilité tant des chauffeurs que des receveurs sur les lignes qui leur sont affectées et ce, par la "création d'un fichier propre à cette activité", a indiqué, à l'APS, M. Rezouk. L'opération préconise

que le transporteur introduise une déclaration sur la ligne exploitée, sur la base de laquelle une "décision d'affectation fixant la ligne, le transporteur et l'exploitant lui est remise, pour ne travailler que sur cette ligne qui ne peut être changée que sur la demande du même transporteur", a expliqué la même source. Des rencontres avec les transporteurs et les services de Sécurité ont été programmées dans les jours à venir, en vue de "lancement effectif de l'opération et la désignation de lignes pilotes pour sa mise en œuvre, avant sa généralisation à la totalité des lignes de transport terrestre de la wilaya", est-il ajouté. "La pre-

mière étape de l'opération concernera, probablement, les lignes principales du centre-ville de Blida, au vu du trafic intense les caractérisant", a estimé M. Rezouk. Des sanctions sont prévues à l'encontre de tout transporteur ou exploitant contrevenant à leur décision d'affectation, ou ayant fait l'objet d'une plainte de la part des citoyens, a-t-on assuré de même source. Par ailleurs, une formation sera ouverte dans les prochains jours au profit des chauffeurs et receveurs en vue de l'obtention d'une attestation de qualification, a-t-on ajouté. APS

GHARDAÏA, ALERTE AU TRACHOME

797 cas dépistés en milieu scolaire

797 cas ont été répertoriés parmi les 15.214 élèves auscultés sur les 16.000 ciblés, fréquentant 58 établissements scolaires de la wilaya de Ghardaïa...

PAR BOUZIANE MEHDI

Sept cent quatre vingt dix-sept (797) cas de trachome ont été dépistés en milieu scolaire, à la faveur d'une campagne d'élimination de manière accélérée du trachome dans le pays, organisée du 23 au 25 avril dernier dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué jeudi dernier le directeur de la santé et de la population de la wilaya.

Ces cas ont été répertoriés parmi les 15.214 élèves auscultés sur les 16.000 ciblés, fréquentant 58 établissements scolaires de la wilaya, a expliqué Youcef Benbouaziz, précisant que 325 cas ont été décelés à Métlili, 174 à Berriane, 144 dans la vallée du M'Zab, 90 à Guerrara et 64 dans la région d'El-Menea.

La prévalence de cette pathologie oculaire est estimée à 5,24 % dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué le directeur de la santé et de la population en soulignant la volonté des pouvoirs publics d'éliminer cette maladie cécitante à travers une stratégie nationale d'élimination du trachome en s'appuyant sur la stratégie préconisée par l'Organisation mondiale de la santé dénommée "CH.A.N.CE" (Chirurgie du trichais, antibiotique, nettoyage du visage, changement de l'environnement).

Souvent imputé à l'hygiène et à l'environnement, la propagation de cette pathologie doit être prise en charge



rapidement par les pouvoirs publics qui envisagent de renforcer le dispositif actuel de la santé à Ghardaïa par l'affectation d'ophtalmologues dans la région, a-t-il dit.

Le ministère de la Santé et de la Population a mis en place un programme national de lutte contre la cécité, notamment le trachome, fondant son applicabilité sur la stratégie mondiale de lutte contre le trachome émise par l'organisation onusienne et visant à l'élimination mondiale du trachome cécitant d'ici 2020 "année de Vision 2020 : le droit à la vue", a fait savoir le même responsable.

Le trachome est une maladie des yeux due à une bactérie de très petite taille qui, comme les virus, ne se développe qu'aux

dépens de cellules-hôtes vivantes, Chlamydia trachomatis. C'est une conjonctivite qui peut aboutir à la cécité. C'est une maladie de transmission directe par les mains sales. Elle peut aussi être indirectement transmise par les mouches si souvent agglutinées sur les yeux des enfants dans les pays tropicaux, a rappelé le directeur de la santé.

La wilaya de Ghardaïa a enregistré en 2012, 78 cas de trachome, dont 50% localisés dans la région d'El-Ménéa, contre 141 cas dépistés en 2011 dans la wilaya, en grande partie dans la région de Metlili, selon les statistiques de la DSP.

B. M.

TISSEMSILT, LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Création de 6.979 postes d'emploi en 3 mois

Les mécanismes de soutien à l'emploi et les programmes de développement ont bénéficié la wilaya de Tissemsilt ont permis de générer 6.979 nouveaux postes d'emploi durant le premier trimestre de l'année en cours.

Quelque 4.134 postes d'emploi ont été créés à la faveur des projets en cours de réalisation au titre de l'actuel quinquennat notamment dans les secteurs de la construction, de l'aménagement de voiries, de l'ouverture des pistes rurales, en plus du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul.

La wilaya a enregistré, durant la même

période, l'ouverture de 2.845 postes au titre des mécanismes de soutien à l'emploi dont 1.023 postes grâce au dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle (DAIP), 497 par le biais de l'Anem, 1.325 autres par le biais de l'Ansej, de l'Angem et de la Cnac.

En vue d'encourager les jeunes à l'investissement dans divers créneaux, les services de la wilaya ont lancé, en collaboration avec la Direction de l'emploi, une action de sensibilisation sur le développement local et les mécanismes de soutien à l'emploi ciblant les communes où les jeunes ont des réticences envers

ces dispositifs.

La Direction de l'emploi œuvre à réaliser des taux supérieurs de l'emploi de jeunes en élaborant un programme s'étalant sur les cinq années prochaines en vue de développer la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes, conclure des conventions de partenariat avec les entreprises économiques, structures publiques et générer des emplois supplémentaires, outre la création d'une banque de données sur l'emploi local et activer la commission de wilaya de promotion de l'emploi.

APS

TEBESSA, MODERNISATION DE LA VOIE FERRÉE

90 kilomètres bientôt électrifiés

Un projet portant sur l'électrification d'un tronçon de 90 km de voie ferrée sera prochainement lancé dans la wilaya de Tébessa, selon la direction des Transports.

L'opération, qui sera conduite sur un segment situé entre Tébessa et Bir el-Ater, s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la voie ferrée, selon la même source qui a précisé que cette voie est

exploitée pour l'acheminement du phosphate brut provenant des gisements de Djebel Onk et destiné aux installations industrielles du groupe Ferphos à Annaba, via les wilayas de Souk Ahras et de Guelma.

La partie de cette ligne de chemin de fer, reliant Tébessa à Annaba, est déjà équipée d'anciens câbles électriques qui "nécessitent seulement une

réhabilitation", a fait savoir la même source, rappelant qu'un projet de doublement de cette voie est "en voie de lancement". La voie ferrée Tébessa-Annaba avait été réalisée en 1888 pour être exploitée pour le transport de voyageurs et des soldats de l'armée coloniale, ainsi que pour le transport du minerai de Djebel Onk après la découverte des premiers gisements de phosphate, a-t-on noté.

TLEMCCEN, UNIVERSITÉ BOUBAKER-BELKAÏD

Projet de création d'un incubateur

Le projet de création d'un incubateur au sein de l'université de Tlemcen est en cours de discussion, a indiqué mardi à Oran, le coordonnateur du bureau de liaison université-entreprises à l'université Boubaker-Belkaïd, Amazigh Dib.

"Les étudiants pourront abriter leurs projets au sein de l'université durant au moins deux ans", a-t-il expliqué en marge des journées Portes ouvertes sur "L'entrepreneuriat, l'emploi et l'employabilité" qui ont fermé leurs portes mercredi dernier à Oran.

Le bureau de liaison université-entreprises à l'université de Tlemcen, créé en 2011, n'en est pas à sa première initiative en ce qui concerne le développement de l'esprit entrepreneurial et l'employabilité de ses étudiants.

Cette structure, dont la première mission est de créer des ponts entre les étudiants et les entreprises, a déjà en son compte plusieurs actions.

"Nous organisons des sessions de formation et accompagnons des étudiants dans des événements qu'ils organisent dans le domaine des Start-up et les bootcamps" a-t-il indiqué ajoutant qu'une réflexion a été engagée à l'Université de Tlemcen pour la professionnalisation des formations de façon à permettre une employabilité rapide et efficace au sein des entreprises.

Une démarche a été, d'ores et déjà effectuée dans ce sens, proposant à une importante usine de fabrication de panneaux solaires, qui s'implantera dans l'ouest du pays, de lui fournir des diplômés formés à la carte, selon ses besoins.

ORAN, TAXIS

Deux nouvelles sociétés agréées

Deux nouvelles sociétés de taxi ont été agréées dans la wilaya d'Oran.

Ces deux nouvelles sociétés de taxi, d'une capacité chacune de dix véhicules ont été initiées dans le cadre de l'emploi des jeunes, a affirmé Khaled Talha, rappelant qu'avec ces deux nouvelles entités, le nombre de sociétés de taxi est passé à quarante dans la wilaya.

D'autre part, le responsable a annoncé qu'un concours pour l'accès à la fonction de moniteurs auto-écoles se déroule ce mardi au niveau du CNEPD d'Oran durant trois jours. Il s'inscrit dans le cadre de la création de la promotion de la formation dans le domaine de la conduite.

Concernant le nouveau plan de la circulation, M. Talha a indiqué qu'il est en phase de la présentation des différentes variantes de la circulation qui seront soumises prochainement au comité de pilotage de la wilaya pour sa validation". La réorganisation de la circulation devrait être effective, comme prévue après la mise en service commerciale du tramway.

La présentation de ce plan est prévue la semaine prochaine devant le comité de pilotage de la wilaya.

L'étude de l'avant-projet sommaire du métro d'Oran, et celles sur l'extension du tramway vers Belgaid (Bir el-Djir) et de l'aéroport Ahmed-Benbella (ES-Sénia), y seront également débattues à cette occasion.

APS

TUNISIE

Marzouki veut lever l'interdiction de voyager des hommes d'affaires

Le président tunisien Moncef Marzouki a appelé, samedi, à lever l'interdiction de voyage qui frappe des hommes d'affaires soupçonnés de corruption sous l'ancien régime, alors que l'économie est minée par l'instabilité plus de deux ans après la révolution de 2011.

Outre les hommes d'affaires, il a préconisé une "réhabilitation des professionnels des médias et des personnels de la sécurité", au moment où l'armée pourchasse des groupes jihadistes liés à al-Qaïda sur les hauteurs ouest du pays, à la frontière de l'Algérie.

Faisant allusion à cette traque, M. Marzouki a assuré que la Tunisie "ne sera jamais un émirat du Moyen-âge".

L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica, patronat) a réclamé plusieurs fois en vain la liste des hommes d'affaires accusés de corruption, le chiffre de 400 établi au lendemain de la révolution ayant été contesté.

La présidente du patronat, Wided Bouchamaoui, a regretté que les chefs d'entreprise soient l'objet de dénigrement" et souligné que l'essor de la démocratie était tributaire de la reprise économique, de la sécurité et la stabilité.

La croissance de la Tunisie est minée par l'instabilité politique et sociale depuis la révolution, ainsi que par l'émergence de groupuscules radicaux responsables de violences.

MAROC

Le principal allié des islamistes annonce son départ du gouvernement

Le conseil national de l'Istiqlal, parti conservateur et principal allié des islamistes au pouvoir depuis un an et demi au Maroc, a annoncé, samedi, son retrait du gouvernement, une décision qui ouvre la voie à un remaniement, voire à des élections anticipées.

L'Istiqlal, qui détient cinq portefeuilles dont ceux de l'Education et de l'Economie, a fait ce choix en raison de l'incapacité du chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, à prendre "en considération la gravité de la situation économique et sociale", selon un communiqué de son conseil national.

M. Benkirane, chef du Parti islamiste justice et développement (PJD), est également accusé de "monopoliser les décisions au sein du gouvernement".

Interrogé par l'AFP, le porte-parole de l'Istiqlal, Adil Benhamza, a précisé qu'une "note" allait être transmise "au roi Mohammed VI pour expliquer les raisons qui ont poussé notre parti à prendre une telle décision". "Il revient maintenant au chef du gouvernement, M. Benkirane, de décider des suites à donner à cette décision", a-t-il ajouté.

Cité par l'agence MAP, le patron des députés islamistes, Abdellah Bouanou, a, pour sa part, confirmé que "toutes les possibilités" étaient inscrites dans la Constitution, "formation d'une nouvelle majorité" ou "législatives anticipées"

R. I.

TURQUIE, 43 MORTS DANS UN DOUBLE ATTENTAT

Le pays sous le choc

La Turquie s'est réveillée, dimanche, sous le choc du pire attentat perpétré sur son sol depuis le début de la crise syrienne avec l'explosion de deux voitures piégées près de la frontière avec la Syrie, faisant au moins 43 morts et une centaine de blessés.

Les autorités turques ont immédiatement dénoncé des liens entre les auteurs des attaques et le régime de Damas. Deux véhicules bourrés d'explosifs ont explosé samedi vers 10h55 GMT devant la mairie et la poste de Reyhanli (province de Hatay, sud), une localité située à huit kilomètres d'un important poste-frontière avec la Syrie.

Au moins 43 personnes ont péri dans les attentats, a affirmé le vice-Premier ministre Besir Atalay, au cours d'une conférence de presse à Antakya, une ville proche de Reyhanli, a rapporté la chaîne de télévision d'information NTV. Un précédent bilan faisait état de 41 morts et d'une centaine de blessés, dont une trentaine dans un état grave.

Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière enregistrée en Turquie depuis plusieurs années et, notamment, depuis le début du conflit dans la Syrie voisine, il y a plus de deux ans.

Au cours de la même conférence de presse à Antakya, le ministre turc de l'Intérieur, Muammer Güler, a annoncé que les auteurs du double attentat étaient liés à des organisations proches du régime syrien.

Le chef de la diplomatie turque, Ahmet Davutoglu, a, de son côté, mis en garde les auteurs de l'attentat, d'où qu'ils viennent. "Les coupables en paieront le prix, qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur du pays", a-t-il dit aux journalistes lors d'un déplacement à Berlin. Interrogé sur la nécessité d'appeler à une action de l'Otan, il a déclaré : "Elle n'est pas nécessaire pour le moment."

Dans une allusion implicite aux alliés du régime syrien, y compris l'Iran, le ministre a ajouté : "Nous avons toujours appelé ceux qui soutiennent le régime



syrien à ne pas s'allier avec ceux qui commettent un crime contre l'humanité". Le bombardement de Reyhanli montre la nécessité d'"une solution urgente" au problème syrien, a-t-il dit.

Plus tôt dans la journée, il avait souligné la "coïncidence" entre ces attaques et une "accélération" des efforts pour résoudre la crise syrienne, avec notamment une visite prévue du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan à Washington le 16 mai. Il a souligné que ces attentats ne modifieront pas la politique d'accueil de la Turquie vis-à-vis des réfugiés. "Quiconque se réfugie ici est notre hôte", a-t-il dit. La Turquie soutient les rebelles syriens et accueille quelque 400.000 réfugiés syriens.

M. Arinç, également porte-parole du gouvernement, avait estimé auparavant que le régime de Damas et le président syrien Bachar al-Assad faisaient figure de suspects. "Avec leurs services de renseignement et leurs groupes armés, ils font certainement figure de suspects habituels pour la mise en œuvre et davantage encore pour l'instigation d'un plan aussi démoniaque", avait déclaré M. Arinç.

Il a rappelé que les autorités turques avaient déjà imputé aux services de rensei-

gnement syriens un attentat à la voiture piégée qui avait fait 17 morts et 30 blessés le 11 février au poste-frontière de Cilvegözü, proche de Reyhanli. "Quel que soit l'instigateur ou l'auteur, quelle que soit la force dont il dispose, nous demanderons des comptes", a prévenu M. Arinç.

Le double attentat a été condamné par Washington et plusieurs capitales.

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a qualifié "d'horribles" ces attentats. "Ces nouvelles horribles nous touchent tout particulièrement, nous tous qui travaillons en partenariat étroit avec la Turquie", a-t-il dit dans un communiqué.

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a demandé, de son côté, que "les coupables soient rapidement identifiés et traduits en justice", a indiqué le porte-parole de l'Onu, Martin Nesirky.

Les attentats ont provoqué la panique chez les habitants de Reyhanli et des groupes de jeunes ont pris à partie les ressortissants syriens présents dans la ville, contraignant la police à tirer en l'air pour disperser la foule, selon NTV. Des milliers de Syriens fuyant les combats dans leur pays se trouvent à Reyhanli et dans le camp de réfugiés jouxtant la ville.

R. I./Agence

LIBYE

Fin du siège du ministère des Affaires étrangères

Les hommes armés qui assiégeaient le ministère des Affaires étrangères libyen ont accepté de cesser leur opération, a annoncé dimanche le Comité suprême de sécurité (CSS).

Le CSS est un corps constitué d'anciens miliciens regroupés en vue d'intégrer la police nationale libyenne mais il est peu à peu devenu plus puissant que cette dernière. Depuis plus de deux semaines, ses hommes assiégeaient plusieurs ministères afin de presser le Parlement d'adopter une législation interdisant aux anciens membres du régime de Mouammar Kadhafi d'accéder à des postes de responsabilité. "Ils se sont retirés parce que leurs demandes ont été acceptées", a dit un commandant du CSS.



DÉPENSES PUBLIQUES

Politique prudentielle de l'Etat et logique anti-gaspillage

Entre la volonté affichée par les pouvoirs publics de limiter les dépenses publiques, l'utilisation à bon escient des finances publiques et la réalité du terrain qui doit annihiler toutes les dépenses publiques inutiles et superflues, il est nécessaire de doter l'Etat d'une stratégie prudentielle pour déceler tout usage négatif de l'argent public...

Page 12



VALEUR AJOUTÉE ET CRÉATION DE POSTES D'EMPLOI

220 milliards de dollars investis en dix années

Le montant des investissements publics "effectivement décaissé" par le Trésor depuis 2004 devrait atteindre 15.800 milliards DA, soit près de 220 milliards de dollars d'ici à la fin 2013, a-t-on appris mardi auprès du ministère des Finances...

Page 13



MIDI LIBRE N° 1872 | Lundi 13 mai 2013

DÉPENSES PUBLIQUES

Politique prudentielle de l'Etat et logique anti-gaspillage

Entre la volonté affichée par les pouvoirs publics de limiter les dépenses publiques, l'utilisation à bon escient des finances publiques, et la réalité du terrain qui doit annihiler toutes les dépenses publiques inutiles et superflues, il est nécessaire de doter l'Etat d'une stratégie prudentielle pour déceler tout usage négatif de l'argent public.

PAR AMAR AOUIMER

Les experts et économistes recommandent "l'usage rationnel des investissements publics dans la concrétisation des projets économiques structurants, générateurs de richesses et d'emplois permanents."

Selon le ministre des Finances, Karim Djoudi, "le budget de fonctionnement de l'Etat devrait être géré prudemment (suivant une politique anti-gaspillage), notamment en ce qui concerne les volets inhérents aux salaires et aux transferts sociaux".

Cette prudence est fortement recommandée, a-t-il affirmé, "par la perspective de baisse des revenus pétroliers de l'Algérie à cause de la crise financière mondiale, de la constitution d'importants stocks de pétrole aux Etats-Unis et d'une offre additionnelle de sources d'énergie non conventionnelle".

En fait ce sont les cours de pétrole actuels dont la tendance est à la baisse qui poussent les pouvoirs publics à revoir leur politique budgétaire et réviser le rythme des dépenses publiques.

En tout cas, c'est ce que souligne le ministre des Finances qui précise que "les prix mondiaux actuels du pétrole incitent l'Algérie à plus de prudence".

Il préconise plus de rigueur dans la gestion

des finances publiques d'autant que "la tendance à la baisse que connaissent actuellement les prix mondiaux du pétrole conduit l'Algérie à adopter plus de prudence en matière de politique budgétaire" tout en avertissant "contre l'effet d'une augmentation démesurée des salaires dans les prochaines années. Le budget de l'Etat est comme le budget d'un ménage : si on dépense trop et qu'on tire trop fort sur la corde, on va tout perdre", ajoutant que les augmentations de salaires, décidées en 2009, ont été faites soit pour un besoin de rattrapage soit pour un besoin de restructuration".

Comme le prône le Fonds monétaire international, le ministre s'aligne sur la logique selon laquelle il n'est pas recommandé d'augmenter les salaires en soulignant que "l'important consiste à être très prudent car si on va au-delà, on mettra en difficulté l'avenir de nos équilibres budgétaires".

Djoudi demeure constant concernant sa vision de la gestion des dépenses publiques en militant pour une parcimonie dans l'utilisation des finances de l'Etat, en ce sens que son credo est de persévérer dans la prudence qui, dit-il "nous oblige, aujourd'hui, à être plus nuancés sur les augmentations de salaires".

Cependant, "durant ces deux dernières années,

certains secteurs et métiers et autres catégories socioprofessionnelles ont bénéficié d'importantes augmentations de salaires, et ce au détriment et au grand dam d'autres couches de la société qui ont vu leurs salaires stagner pendant de longues années" affirme certains experts. « L'inégalité dans le traitement et l'évolution des salaires créent des disparités et des dissensions au sein des travailleurs sont à l'origine de la déstabilisation et des protestations sociales" martèle un économiste algérien.

Le ministre des Finances semble craindre une baisse drastique des cours du pétrole, ce qui se répercute négativement sur les réserves de change, et par voie de conséquence, sur la politique budgétaire de l'Etat.

A partir de ce moment, les dépenses publiques vont subir les contrecoups de l'effritement des prix du baril de pétrole. "En cas d'une baisse importante et confirmée des prix du pétrole, les recettes algériennes vont certes baisser et ce sont alors les dépenses de fonctionnement qui vont creuser le déficit public." Néanmoins, le niveau atteint actuellement par les salaires et des transferts sociaux, considérées comme l'essentiel des dépenses de fonctionnement de l'Etat, ne sera pas touché dans tous les cas, estime t-il.

"Nous ne demandons pas aux entreprises de

recruter plus, nous leur demandons juste, dans le cadre des programmes qui sont les leurs, d'utiliser au maximum la main-d'œuvre locale" a déclaré Djoudi face à la préoccupation de certains au sujet de la situation des wilayas du Grand-Sud qui, soi disant, pouvaient affecter et fragiliser les situations budgétaires des entreprises publiques.

La seule alternative qui se présente au gouvernement pour mener à bien sa politique de budgétisation et de rationalisation des dépenses publiques réside dans le fait que "l'investissement privé prenne la relève, les dépenses d'équipement connaîtraient par ailleurs une réduction au cas où la baisse des prix du brut s'aggrave et il appartiendra alors au gouvernement d'arbitrer sur les projets prioritaires à maintenir" indique le ministre.

Etant un pays monoexportateur d'hydrocarbures, l'Algérie doit diversifier ses exportations afin de s'extirper aux risques dévastateurs de l'effondrement des prix du baril de pétrole, soulignent des observateurs et analystes.

Car, "l'Algérie, en restant tributaire des seuls hydrocarbures pour vivre et se maintenir sur la scène internationale en confrontant la concurrence et la compétitivité avec une économie fortement dépendante, elle risque

de sombrer dans la récession économique» soulignent les experts.

Panique autour de l'effondrement éventuel des revenus pétroliers

Mesurant l'impact et la portée d'un éventuel effondrement des revenus des hydrocarbures sur la croissance économique en Algérie, Djoudi indique que "le produit intérieur brut hors hydrocarbures s'est multiplié par quatre ces dix dernières années, avec une croissance de 6% en moyenne. Une performance tout de même tirée par la dépense publique".

A propos de la situation macroéconomique du pays et ses perspectives de développement, le ministre a reconnu que "l'économie algérienne traverse un moment crucial parce qu'elle va devoir basculer d'une demande publique à une demande privée, ménages-entreprises voire exportations, qui tire la croissance. Il s'agit de passer d'une économie quasiment de rente à une économie de production".

Pour lui, la prudence budgétaire "n'annèrera pas l'Algérie à réduire ses dépenses sociales, mais se traduira, plutôt par le renforcement de la fiscalité ordinaire, toutefois, ne fera en aucun cas appel à la réduction des transferts



sociaux, du soutien des prix ou encore de la masse salariale" a déjà indiqué, il y a une année. Ce qui revient à dire que la vigilance a toujours été de mise dans la politique gouvernementale, en ce sens que les pouvoirs publics veulent éviter l'austérité et l'inflation avec une meilleure maîtrise des dépenses publiques, sans pour autant réduire les transferts sociaux. En octobre 2012, le ministre des Finances véhiculait déjà la ges-

tion prudentielle des dépenses publiques, en vertu d'une vieille pratique visant à sauvegarder l'argent public en précisant que "la prudence nous conduit à augmenter nos revenus fiscaux non pétroliers et non pas à réduire nos dépenses de fonctionnement tout en ayant en tête de stabiliser au mieux ces dépenses pour pouvoir retirer les niches d'excès". Celui-ci souligne que "la politique financière et économique de l'Etat s'in-

scrivait dans une démarche de projet de société dans lequel le soutien aux populations défavorisées était un principe sur lequel l'Etat n'envisage pas de revenir".

Certes, cette politique est populiste, mais des observateurs disent que "dans les faits, la contestation sociale et le mécontentement de certaines catégories de travailleurs montrent l'incohérence entre la politique et les slogans et la réalité du terrain." A. A.

VALEUR AJOUTÉE ET CRÉATION DE POSTES D'EMPLOI

220 milliards de dollars investis en 10 années

PAR RIAD EL HADI

Le montant des investissements publics "effectivement décaissés" par le Trésor depuis 2004 devrait atteindre 15.800 milliards DA, soit près de 220 milliards de dollars d'ici à la fin 2013, a-t-on appris mardi auprès du ministère des Finances. Cette enveloppe financière, inscrite dans deux programmes d'investissements publics consécutifs, le programme complémentaire de soutien à la croissance (2005-2009) et le plan quinquennal actuel (2010-2014), a fait augmenter la valeur ajoutée et les postes d'emploi dans plusieurs secteurs dont notamment le BTP et les services marchands, a précisé à l'APS la Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP).

Les deux plans quinquennaux ont été respectivement dotés de 100 milliards de dollars et de 286 milliards de dollars, soit une enveloppe budgétaire globale de 386 milliards de dollars pour la décennie 2005-2014.

L'écart entre le niveau de décaissement effectif, incluant les prévisions pour l'année en cours qui restent

cependant provisoires, et celui inscrit dans les deux programmes s'explique par la faiblesse de la capacité du marché algérien à absorber les investissements projetés, selon le ministère. "L'écart entre le décaissement de 220 milliards de dollars et le montant inscrit, celui de 386 milliards de dollars, constitue principalement un reliquat qui n'a pu être consommé en raison de la faiblesse des capacités de réalisation aussi bien internes qu'externes du secteur du BTPH notamment", explique Ferhane Sidi-Mohamed, premier responsable de la DGPP.

Le taux moyen de réalisation des dépenses d'investissement inscrites entre 2005 et 2014 a été jusqu'à présent de 60% seulement, a estimé M. Ferhane. Interrogé sur le devenir des projets non réalisés ou inachevés après l'expiration du plan quinquennal actuel, il a assuré que ces projets seront "concrétisés dans tous les cas du moment que leur financement existe". Les dépenses d'équipement réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des trois programmes d'investissements publics

lancés en Algérie sur la période 2001-2012, donc y compris le premier programme de soutien à la relance économique (2001-2004), ont quant à elles atteint 15.400 milliards DA, selon le représentant du ministère des Finances.

L'argent décaissé pour les investissements publics depuis 2004, dont le coût dépasse, à titre comparatif, le PIB annuel de l'Algérie en 2012 ou encore le cumul des réserves de changes, a été rentable sur le plan socio-économique, estime-t-on.

Il a d'abord eu un "impact indéniable" sur l'activité du BTP et des services marchands dont les valeurs ajoutées respectives devraient croître en moyenne de 8% et de 7% entre 2004 et 2013, selon la DGPP. La croissance du PIB hors hydrocarbures a de son côté évolué à un rythme annuel moyen de 6% durant la même décennie au moment où le secteur des hydrocarbures enregistrait, depuis 2006, des évolutions négatives entraînant la croissance économique vers le bas, rappelle la même source qui note que le poids de la

valeur ajoutée du secteur de l'énergie dans le PIB nominal est de 30-40%. Le PIB global de l'Algérie a progressé à son tour, en moyenne, de près de 3,5% par an durant la même période, selon la même source. Les dépenses budgétaires de l'Algérie ont ainsi représenté près de 30% de son PIB sur la période 2000-2006 et 40% du PIB en 2011. Dans les pays de la région MENA exportateurs de pétrole, ces taux étaient respectivement de 30% et de 34%7, précise la DGPP. La croissance économique au sein des pays exportateurs de pétrole, excepté le Qatar dont les niveaux de croissance dépassaient les 10%, a été de 5,8% entre 2000 et 2006, celle de l'Algérie ayant atteint 4,1%. D'autre part, l'effort financier déployé par l'Algérie a fait régresser le taux de chômage de près de 20 points depuis 1999, selon la direction générale du ministère des Finances qui se réjouit par ailleurs du fait que l'investissement public réalisé depuis 2000 a "influé positivement sur le cadre de vie des citoyens".

R. E



G7 À LONDRES

La réforme
bancaire au cœur
de la réunion

Ministres des Finances et banquiers centraux des pays du G7, réunis vendredi et samedi près de Londres, ont convenu de poursuivre leurs efforts pour réformer le système bancaire et ont donné leur feu vert aux mesures destinées à relancer l'économie japonaise.

Le ministre britannique des Finances, George Osborne, a précisé que la réunion des "grands argentiers" du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) à Aylesbury, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Londres, avait été en grande partie consacrée aux réformes bancaires actuellement en cours.

"Il est important d'achever rapidement notre travail afin d'empêcher de nouvelles faillites de banques", a-t-il dit aux journalistes à l'issue de la rencontre qui n'a donné lieu à aucun communiqué officiel. "Nous devons mettre en place des mesures destinées à gérer ce genre de situations et à protéger les contribuables."

L'Allemagne est pressée par ses partenaires d'apporter un soutien plus net au projet d'union bancaire dans la zone euro. La première étape — une supervision unique sous l'égide de la BCE — devrait être accomplie à la mi-2014. La deuxième — un mécanisme de liquidation des banques faillies — est déjà plus floue. Quant à la troisième — un mécanisme unique de garantie des dépôts — son avenir est encore moins assuré.

Lors de la réunion, les représentants des sept pays ont réaffirmé que les politiques budgétaires et monétaires devaient répondre aux diverses situations dans chaque pays et non servir à des manipulations spéculatives.

Le ministre japonais des Finances a assuré que la politique menée par son gouvernement n'avait suscité aucune critique. Le yen a atteint, vendredi, son plus bas niveau depuis quatre ans et demi face au dollar, une baisse qui alimente les spéculations sur les risques de "guerre des monnaies". Le yen est également à un plus bas de trois ans face à l'euro.

Les discussions ont également porté sur les appels lancés en Europe à un assouplissement des politiques d'austérité afin de favoriser la reprise de la croissance, une idée combattue par l'Allemagne et la Grande-Bretagne mais qui fait son chemin en France et en Italie notamment. Pour George Osborne, les positions sont plus proches qu'on ne le croit habituellement.

"Pour tout le monde, il est clair qu'une consolidation budgétaire à moyen terme est nécessaire (...). Nous sommes aussi d'accord sur la nécessité d'une certaine flexibilité", a-t-il dit.

Le président de la Fed, la banque centrale américaine, Ben Bernanke, n'était pas présent à cette réunion.

R. E.

SUR FOND D'INDICATEURS ÉCONOMIQUES ENCOURAGEANTS

Les matières premières
s'inclinent

Les cours des matières premières se sont inclinés la semaine dernière, pénalisés par la bonne santé des bourses sur fond d'indicateurs économiques encourageants aux Etats-Unis, ainsi que par une vigoureuse remontée du dollar face aux autres devises.

Les prix du pétrole ont fini la semaine en baisse dans un marché plombé par un vif renchérissement du dollar, par un regain d'inquiétudes sur la demande de brut et par l'abondance de l'offre mondiale d'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 102,42 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 104,61 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour la même échéance descendait à 94,25 dollars contre 95,67 dollars vendredi précédent.

Les cours du cacao se sont inclinés cette semaine, refroidis par la morosité relative de la consommation mondiale et une amélioration des conditions

météorologique en Afrique de l'Ouest, tandis que le sucre hésitait, toujours affaibli par l'ample offre brésilienne.

Les cours du sucre ont fluctué cette semaine au sein d'une fourchette étroite, toujours sous la pression d'une récolte historique de canne attendue cette saison au Brésil, premier producteur mondial de sucre.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 488,30 dollars vendredi contre 497,90 dollars le vendredi précédent.

Sur le NYBoT-ICE américain, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 17,58 cents contre 17,45 cents sept jours auparavant.

Pour le café, les cours ont conforté leur rebond en raison de quelques craintes sur la production au Brésil (premier exportateur mondial), où commence la période de gel.

Néanmoins, la remontée des prix devrait rester limitée par la surabondance de l'offre mondiale de café. L'Organisation internationale du café (ICO) a légèrement relevé cette semaine sa prévision de pro-



duction mondiale pour l'année 2012/2013 (débutée en octobre) à 144,7 millions de sacs (de 60 kg), soit un bond de 6,9% sur un an.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 2.039 dollars vendredi contre 2.016 dollars le vendredi précédent.

Sur le NYBoT-ICE à New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 147,15 cents, contre 138,45 cents sept jours auparavant.

Après avoir enregistré tout au long du mois d'avril une progression quasi-continue — se hissant à des sommets depuis décembre —, les prix de la fève brune ont trébuché cette semaine, minés par un sensible regain de prudence de la part des investisseurs.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1.536 livres sterling vendredi contre 1.577 livres le vendredi précédent.

Sur le NYBoT-ICE américain, le contrat pour livraison en juillet valait 2.325 dollars la tonne vendredi, contre 2.418 dollars sept jours plus tôt.

Pour ce qui est des autres matières agricoles, les cours du maïs et du blé ont reculé à Chicago, pénalisés par une météo qui s'annonçait légèrement plus favorable

aux semis de printemps, et des prévisions officielles records de production, tandis que le soja s'est apprécié, porté par une forte demande.

Le boisseau de blé à même échéance a fini à 7,0425 dollars contre 7,2100 dollars (-2,3%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le contrat le plus échangé sur le marché, a terminé à 6,3625 dollars contre 6,6125 dollars (-3,7%).

Le contrat sur le boisseau de soja, également pour livraison en juillet, a clôturé à 13,9900 dollars contre 13,8725 dollars (+0,8%).

Concernant les métaux précieux, le cours de l'or a glissé à son plus bas niveau depuis deux semaines, pénalisé par la bonne santé des bourses sur fond d'indicateurs économiques encourageants aux Etats-Unis, ainsi que par une vigoureuse remontée du dollar face aux autres devises.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.426,50 dollars vendredi contre 1.469,25 dollars le vendredi précédent.

L'argent a baissé dans le sillage de l'or, terminant la semaine à 23,37 dollars l'once contre 24,25 dollars sept jours auparavant.

R. E.

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BERD)

La Libye sollicite l'assistance technique

La Libye a sollicité l'aide de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) pour consolider son économie, a affirmé samedi le président de l'institution, Suma Chakrabarti.

Le gouverneur de la banque centrale libyenne, Saddek Elkaber, a déclaré, en marge de la réunion annuelle de la Berd, que "la Libye est intéressée par une coopération technique" avec cette institution, a indiqué le président de la banque Suma Chakrabarti, lors d'une conférence de presse.

La Libye et le Yémen ne sont pas membres de la Berd mais ont été invités avec d'autres pays arabes par le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan en marge de sa réunion annuelle, qui se tenait à Istanbul vendredi et samedi. Cette demande va être étudiée, a-t-il ajouté.

Une assistance technique n'en fera pas pour autant un pays membre de la banque ou un bénéficiaire de ses investissements à ce stade.

La Libye, toujours victime de l'instabilité et de l'insécurité après le conflit de

2011 qui avait renversé le régime de Mouammar Kadhafi, tire l'essentiel de ses revenus de la production d'hydrocarbures.

La Berd — détenue par 64 pays, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement — avait été fondée en 1991 pour aider les pays de l'ex-bloc soviétique à passer à l'économie de marché. Elle a depuis étendu ses opérations, notamment à quatre pays arabes : l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie.

APS

EXPOSITION À DAR ABDELLATIF

Maqamate de Rachid Koraïchi

L'artiste algérien, Rachid Koraïchi, propose une escale culturelle inédite à Dar Abdellatif, splendide monument architectural de la période ottomane, qu'il investira du 17 mai au 13 juin prochain avec des créations récentes et une rencontre autour de son œuvre organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le titre de cette manifestation, *Maqamate*, de Rachid Koraïchi à Dar Abdellatif renvoie autant au parcours de l'artiste, qui se traduit par la présente escale, qu'à son univers d'inspiration lié à la spiritualité du soufisme.

L'exposition, originalement disposée dans les espaces intérieurs et les jardins de la villa Abdellatif, comprend, notamment, une série de 80 lithographies dédiées à dix grands maîtres du mysticisme musulman, dont certains sont fortement attachés à l'histoire culturelle de l'Algérie. Il s'agit de : Sidi Boumediène Chouaïeb, Jallal Eddine El-Rûmi, Rabia El-Adawiyya, Ibn El-Arabi, Ibn Ata Allah El-Iskandari, El-Hallaj, Farid Eddine Attar, Cheïkh Sidi Ahmed Tidjani, Cheïkh El-Alawi El-Moustaghanami et Sidi Abdelkader Jilani. L'ensemble est organisé en séries de huit lithographies par personnage, offrant chacune une teinte particulière. Les couleurs varient d'un saint à l'autre.

Elles sont représentatives de l'art de Rachid Koraïchi qui, en étant résolument contemporain, s'appuie sur la calligraphie arabe et la symbolique de l'Islam, en exemple les 99 noms de Dieu qui viennent clôturer chaque série de lithographies. Dans les jardins de Dar Abdellatif, figureront également 7 sculptures calligraphiques réalisées en bois d'ébène, intitulées *Prières pour l'absente*.

Les vendredi 17 mai et samedi 18 mai auront lieu les rencontres associées à la manifestation réunissant des professionnels de l'art qui ont accompagné et accompagnent Rachid Koraïchi dans son parcours artistique. Il s'agit, notamment, de conservateurs de musées, de commissaires d'exposition, de directeurs de galeries et d'historiens et critiques d'art de dimension internationale qui viendront parler de l'œuvre de Koraïchi mais également de leurs expériences et métiers. C'est donc une double découverte qui est proposée à travers des témoignages vivants sur l'œuvre d'un artiste et sur le fonctionnement du monde de l'art.

La journée du 18 mai, qui coïncide avec la Journée internationale des musées, marquant la fin du Mois du patrimoine dans notre pays, permet, en outre,



d'inscrire Dar Abdellatif dans la célébration de cet événement annuel et de donner ainsi à cette manifestation un caractère à la fois artistique et patrimonial. Rachid Koraïchi est un peintre algérien contemporain, né en 1947 à Aïn Beïda. En 1970, il quitte l'Algérie pour rejoindre l'école des arts décoratifs de Paris.

Imprégné de culture soufie, Rachid Koraïchi s'intéresse très jeune aux manuscrits anciens et à leurs graphismes, ainsi qu'aux peintures rupestres du Tassili. Il fera ses études à l'École des beaux-arts d'Alger et l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris. Ses créations sont exposées depuis 1970 dans le monde entier. Il vit depuis de nombreuses années entre Paris et la Médina de Tunis. Il voyage fréquemment en Algérie, en Égypte... Il est présent dans de nombreux musées. Il a travaillé, notamment, avec Karel Appel. Ses amis poètes et écrivains l'ont accompagné dans ses recherches sur les signes et il a mis en images bon

nombre de leurs ouvrages. Il fut exposé en 2008 aux Rencontres d'Arles (France) pour son travail avec Ferrante Ferranti.

Rachid Koraïchi travaille sur soie, crée des tapisseries, peint sur parchemin, travaille l'argile, le kaolin, grave, utilise l'acier ou la pierre. Il ne se considère pas comme calligraphe, mais bien comme un plasticien qui se situe entre tradition et innovation : tout en puisant dans le fond culturel de son enfance baignée par un patrimoine artistique et spirituel important. Rachid Koraïchi trouve son style et sa propre "écriture" pour décrire la vie dans ses réalités, ses beautés et la dimension transcendante qui la sous-tend. Attaché au symbolisme, il utilise de façon récurrente le nombre sept dans son œuvre, ainsi que le bleu, l'or et une multitude de figures (Lune, rond, carré, étoiles...). Ses œuvres sont imprégnées à la fois de profondeur et de poésie.

K. H.

À L'AFFICHE DE LA CINÉMATHÈQUE D'ORAN

Projection de deux films iraniens

Deux films iraniens seront projetés dimanche à Oran dans le cadre du cycle thématique organisé du 9 au 15 mai par la Cinémathèque algérienne à travers différentes salles de répertoire du pays.

Les deux œuvres, à l'affiche de la Cinémathèque d'Oran, intitulées *Morceau de sucre* et *Morceau de pain*, seront visionnées en présence des réalisateurs iraniens Rezair Karimi et Kamal Tabrizi, ont indiqué les organisateurs.

Les deux séances seront suivies d'un débat, permettant ainsi au public oranais de mieux découvrir la culture iranienne et le profil technique et artistique des deux cinéastes qui ont été récompensés à l'échelle internationale.

Le long-métrage *Morceau de sucre* avait



été projeté mercredi dernier à Alger en ouverture de ce cycle cinématographique qui se tient jusqu'au 15 mai à Alger, Oran, Béjaïa et Tizi-Ouzou.

L'annonce de ce rendez-vous culturel avait été faite par le Directeur de la cinémathèque algérienne, Lyès Semiane, en mars dernier à Oran, en marge de la cérémonie de clôture du festival algéro-espagnol "*Femmes réalisatrices des deux rives*", rappelle-t-on.

Ces cycles thématiques, avait-il souligné, entrent dans le cadre des échanges cinématographiques avec les différents pays et ont pour objectif de "*faire découvrir au public algérien des nouveautés du cinéma universel à travers les projections d'œuvres de production récente*". APS

SALLE SIERRA-MAESTRA Musique latino-américaine avec Paraguay Barroco

L'Institut français d'Alger, en partenariat avec l'Assemblée populaire communale de Sidi M'hamed, le Centre culturel Azzedine-Medjoubi et la société Isser organisent un concert de musique latino-américaine avec Paraguay Barroco, aujourd'hui à 19h30 à la salle Sierra-Maestra (92, rue Mohamed Zekkal, Alger) à proximité du marché Meissonnier.

12^E FESTIVAL "MAWAZINE RYTHMES DU MONDE" Forte participation algérienne

Les chanteurs Mami et Bariza Staïfia ainsi que l'orchestre El Gusto participeront au 12^e Festival "Mawazine rythmes du monde" de Rabat (Maroc), prévu du 24 mai au 1^{er} juin prochain, annonce-t-on sur le site des organisateurs.

Près d'une centaine de chanteurs et groupes de musique représentant une trentaine de pays prendront part à ce rendez-vous où sont attendus de grands noms de la chanson traditionnelle et contemporaine à travers le monde.

George Benson et les Jacksons (USA), Psy (Corée du Sud), Abdelwahab Doukali (Maroc), David Guetta (France), Bond Girls (Royaume Uni - Australie), Walid Tewfik (Liban), Lotfi Bouchnak (Tunisie), Mohamed Mounir (Égypte), les Tambours de Brazza (Congo Brazzaville), Amadou et Mariam (Mali), Seun Kuti (Nigeria) et Ondatropica (Colombie) comptent parmi les participants au festival.

Fondé en 2001 par l'Association Maroc culture, le Festival "Mawazine rythmes du monde" de Rabat vise à faire découvrir différents genres musicaux et à encourager la rencontre entre les artistes afin d'établir des passerelles culturelles entre les peuples du monde. APS

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya D'illizi
Direction du Logement et des Equipements Publics
De La Wilaya D'illizi
NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE - illizi
NIF : 00013300019854

Avis D'attribution Provisoire

AAO N°: 26/2012. DU : 21/12/2012

En application des articles 49 et 125 du décret présidentiel N°: 236/10 du: 07/10/2010, Portant réglementation des marchés publics modifié et complété. la direction du logement et des équipements publics de la wilaya d'illizi. Informe de l'attribution provisoire de la AAO-N°: 26/2012. Du :21/12/2012. Relatif au projet : Réalisation d'un lycée 800/200 a Illizi comprenant les lots suivant : - LOT 02 : aménagement extérieur(2é tranche) -LOT 03 : Bloc dortoir -LOT 04: Bloc cuisine+réfectoire -LOT 05 : Bloc logements.

ETB	PROJET	NOTE/T /100	MONTANT APRES LA CORRECTION	DELAI D'EXECUTION	OBS
ETB: dergal derradji MF: 197143060058626	LOT 02 : aménagement extérieur(2é tranche)	55.64	87.333.344.51 DA	24 mois	MOINS DISANT
ETB: MOURAD ABD ELLAH MF: 099933011172426	LOT 03 : Bloc dortoir	59.24	57.596.303.70 DA	18 mois	MOINS DISANT
ETB: Mourad Abd Allah MF: 099933011172426	-LOT 04: Bloc cuisine +réfectoire	67.36	34.499.743.20 DA	18 mois	MOINS DISANT
ETB: Mourad Abd Allah MF: 099933011172426	LOT 05 : Bloc logements	70.00	40.911.716.00 DA	16 mois	MOINS DISANT

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 125 du présent décret.

Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours auprès de la commission des marchés publiques de la wilaya d'illizi à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 114 du présent décret.

Midi Libre N° 1872 | Lundi 13 mai 2013 - ANEP - 521 889

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

LE WALI DE LA WILAYA DE SETIF, DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DONT LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 098419015001929 INFORME L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT PARU DANS LE QUOTIDIEN ELMASSAR EL ARABI DU 17/02/2013 EN LANGUE NATIONALE ET LE QUOTIDIEN MIDI LIBRE EN LANGUE FRANÇAISE DU 17/02/2013 RELATIF A L'ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE:

RÉALISATION D'UNE SÛRETÉ DE DAÏRA AVEC 08 LOGEMENTS À SÉTIF LOT : ADMINISTRATION + LOCAUX TECHNIQUES

QU'A L'ISSU DE L'ANALYSE DES OFFRES, LE MARCHE EST ATTRIBUE PROVISoireMENT COMME SUIT :

Entreprise (NIF)	Note Technique	Délai de réalisation	Montant de l'offre après rectification	Observations
KHOUTRI REDHA (197416170257720)	51	09 Mois	77.489.079,53 DA	L'offre la moins-disante

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 125 DU DECRET PRESIDENTIEL N°10/236 DU 07/10/2010 MODIFIE ET COMPLETE PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS, LES CONTESTATAIRES PEUVENT CONSULTER LES RESULTATS DETAILLES DU JUGEMENT DES OFFRES TECHNIQUES AU NIVEAU DU SERVICE CONCERNE DANS LES TROIS (03) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PUBLICATION DE CET AVIS, ET PEUVENT INTRODUIRE LEURS RECOURS DANS LES DIX (10) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PUBLICATION DE CET AVIS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF CONFORMEMENT A L'ARTICLE 114 DU MEME DECRET.

Midi Libre N° 1872 | Lundi 13 mai 2013 - ANEP - 521 946

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya D'illizi
Direction du Logement et des Equipements Publics
De La Wilaya D'illizi
NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE - illizi
NIF : 00013300019854

Avis correctif de l'attribution Provisoire

AAO N°: 25/2012. DU : 27/11/2012

En application des articles 49 et 125 du décret présidentiel N°: 236/10 du: 07/10/2010, Portant réglementation des marchés publics modifié et complété. la direction du logement et des équipements publics de la wilaya d'illizi. Informe de correction de l'attribution provisoire publiée au journaux nationaux, en langue arabe "المحرر" et en langue française "midi libre" en date du: 10/04/2013 : AAO-N°: 25/2012. Du :27/11/2012. Relatif au projet : Réalisation De 500 Lits D'hébergement A Illizi : -LOT: bloc restaurant et foyer universitaire. (ETB, MONTANT, NOTE Technique)

ETB	PROJET	NOTE/T /100	MONTANT APRES LA CORRECTION	DELAI D'EXECUTION	OBS
ETB: Allam Abd Elaziz MF: 197213020022059	-LOT: bloc restaurant et foyer universitaire	68.00	117.195.995.19 DA	24 mois	MOINS DISANT
ETB publiée avant de la correction de l'attribution Akakba brahim MF: 796905400019234		Note /T publié avant de la correction de l'attribution 70.00	Montant publié avant de la correction de l'attribution 118.833.932,83DA		

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 125 du présent décret.

Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours auprès de la commission des marchés publiques de la wilaya d'illizi à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 114 du présent décret.

Midi Libre N° 1872 | Lundi 13 mai 2013 - ANEP - 521 884

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAÏRA D'IFRI OUZELLAGUEN
COMMUNE D'OUZELLAGUEN
NIF 0976 0636 91049 11000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHES

RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°01/2013

En application des articles 49 paragraphe 2, 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n°01/2013 paru dans les quotidiens : El Houria et Midi Libre en date du 01/04/2013, relatif à la réalisation des projets :

- Entretien du chemin communal reliant IRES-AGHENDJOUR-BOUCHIBANE sur 5200 ml.
- Aménagement et revêtement route (voie B POS C1) vers passage à niveau TAFRADA.

Suite à la réunion tenue le 02/05/2013, par la commission d'évaluation des offres, à retenu provisoirement les entreprises ci-après :

Désignation du projet	Entreprise retenue	Note offre technique	Montant en TTC	Délai de réalisation	Obs
Entretien du chemin communal reliant IRES-AGHENDJOUR-BOUCHIBANE sur 5200 ml.	SARL MEZIANE TRF NIF. 000615004630984	90 Points	38 593 620,00 DA	90 jours	Moins disant
Aménagement et revêtement route (Voie B POS C1) vers passage à niveau TAFRADA.	SARL MEZIANE TRF NIF. 000615004630984	90 Points	18 718 128,00 DA	90 jours	Moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis.

Conformément à l'article 114 du décret n°10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le soumissionnaire qui conteste ce choix peut adresser son recours à la Commission Communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Midi Libre N° 1872 | Lundi 13 mai 2013 - ANEP - 521 838

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 28^e JOURNÉE

L'Entente à un point du bonheur



En s'imposant samedi face à la JS Kabylie (4-1), l'ES Sétif a fait un pas de géant vers un sixième titre de son histoire et deuxième consécutif, alors que le CA Batna, le WA Tlemcen et l'USM Bel Abbès sont les trois clubs qui évolueront en ligue la saison prochaine.

PAR MOURAD SALHI

Il ne manque, désormais, plus qu'un tout petit point aux joueurs de Velud pour officialiser leur consécration bien méritée. Les Sétifiens qui comptent actuellement cinq longueurs d'avance sur leur dauphin, l'USM El-Harrach, pourraient être sacrés champions d'Algérie dès demain à l'occasion du derby des Hauts-Plateaux contre le CA Bordj Bou Arréridj en match avancé de la 29^e journée. Battus par le MC Alger au stade 5-Juillet lors de la précédente journée, les poulains de Velud ont bien réagi à l'occasion de la réception

de la JS Kabylie qui semble être déjà en vacances. Avec ce succès, le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux porte le nombre de ses victoires de la saison à 18, alors que la JS Kabylie reste scotchée à la septième place au classement général avec un total de 39 points.

La bonne affaire de cette journée fut l'œuvre de l'USM Harrach, qui s'est emparée de la deuxième place au classement après son succès net et sans bavure contre les voisins du CR Belouizdad (2-0). Certes, les poulains de Boualem Charef ont souffert le martyre pour venir à bout d'une accrocheuse équipe emmenée par l'entraîneur Fouad Bouali, mais l'essentiel a été réalisé grâce à des réalisations d'Amada à la 28^e minute de jeu et Bounedjah à la 68^e. C'est une importante victoire, mais les Harrachis doivent cravacher dur pour espérer conserver leur deuxième place synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique. En revanche, le MC Alger qui a vécu une semaine mouvementée après les sanctions de la Ligue nationale de football (LFP), suite au boycott de la cérémonie de remise des médailles de la finale de la Coupe d'Algérie, est revenu bredouille de son déplacement à Bordj Bou-Arréridj en s'inclinant sur le score de deux buts à

zéro. Un résultat qui l'enfoncera davantage dans sa crise. Cette défaite essuyée contre les Criquets, qui ne visaient que le maintien parmi l'élite, rétrogradera le club à la troisième place avec un total de 50 points. Soit à huit longueurs du leader, ES Sétif, et à trois de l'USM Harrach. Les deux dernières journées seront décisives pour les partenaires de Hocine Metref, appelés à redoubler d'efforts pour espérer terminer à la seconde place et éviter d'être rejoint par le CS Constantine qui n'est désormais qu'à deux unités de retard. Le face-à-face MCA-USMH au stade 5-Juillet de l'ultime journée s'annonce explosif pour l'attribution de la seconde place.

En bas du tableau, les dés sont jetés. Le CA Batna, le WA Tlemcen et l'USM Bel Abbès sont les trois clubs qui évolueront la saison prochaine en ligue deux. Le club des Aurès, qui a reçu une gifle sur son jardin par le CS Constantine (1-4), retrouvera dans ce palier son frère ennemi le MSP Batna qui failli rétrograder à la division amateur. Le MC Oran, auteur d'un succès retentissant en déplacement contre la JS Saoura (3-2) a assuré son maintien tout comme le CABBA. **M. S.**

30^e JOURNÉE DE LIGUE 1

Le match USMH-MCA au stade 5-Juillet



Le stade olympique 5-Juillet d'Alger sera "disponible" pour abriter le derby algérois entre l'USM Harrach et le MC Alger, prévu le 21 mai, comptant pour la 30^e et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur général de l'Office du complexe olympique (OCO) Youcef-Kara. "Le stade

5-Juillet sera disponible pour abriter ce derby, il n'y aura aucun problème pour programmer ce derby au niveau de notre infrastructure. Mais nous n'avons reçu pour le moment aucune correspondance de la Ligue nationale nous signalant la programmation de cette rencontre au 5-Juillet", a affirmé, à l'APS, le premier responsable de l'OCO. Le président de la LFP, Mahfoud

Kerbadj, intervenant samedi soir sur la Radio nationale, a déclaré que son instance n'est pas encore fixée sur le lieu de la domiciliation du match en question. Il n'a pas écarté, en outre, l'idée de programmer au stade 1er-Novembre de Mohammadia ou ailleurs qu'au stade 5-Juillet, vu que ce dernier pourrait être fermé la semaine prochaine, selon ses propos. Toutefois, le DG de l'OCO écarte cette éventualité, en affirmant que la fermeture de l'enceinte olympique n'interviendra pas aussi tôt. "La fermeture du stade n'est pas à l'ordre du jour, et ne pourra pas intervenir avant le 21 mai. Nous sommes en train de poursuivre nos consultations avec les parties concernées en vue des travaux qui seront effectués prochainement", a-t-il expliqué. Le match USMH-MCA pourrait être décisif pour décrocher la fameuse seconde place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique. Vainqueur samedi face au CR Belouizdad, l'USM Harrach occupe, désormais, seule la 2^e place (53 pts), profitant de la défaite du MCA sur le terrain du CA Bordj Bou-Arréridj (2-0). A la veille du coup d'envoi de la saison footballistique 2012-2013, la LFP avait décidé de programmer tous les derbies algérois au stade 5-Juillet, à l'exception du match USMH-CRB, qui s'est déroulé aux stades des deux clubs respectifs, pour des "raisons exceptionnelles".

BASKET-BALL- COUPE D'ALGÉRIE - 1/2 FINALE

Le GS Pétroliers sans surprise

Le CSM Constantine et le GS Pétroliers se sont qualifiés pour la finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball en s'imposant respectivement face à l'OMS Miliana (83-70, mi-temps : 37-42) et le CRB Dar el-Beïda (83-76, mi-temps : 34-38) en demi-finales disputées samedi à la salle Harcha (Alger). Le GS Pétroliers double détenteur du trophée (2011 et 2012), et mené à la mi-temps par un écart de 4 points (38-34), a renversé la situation en 2^e mi-temps pour se qualifier à sa 3^e finale consécutive. Après plusieurs renversements de situation, les Pétroliers ont trouvé les ressources nécessaires pour revenir dans le match en deuxième période, notamment grâce à l'impulsion de ses internationaux Hocine Gaham (4 tirs sur 5 à trois points) et le meneur de jeu Fayçal Belkhouja, en distillant des passes décisives à ses coéquipiers démarqués. Les dernières minutes du match sont marquées par la précipitation et le déchet dans le jeu offensif dans les deux camps. L'entraîneur adjoint du CRB Dar Beïda, Mohamed Sfarni, est expulsé du match à 2 mn du coup de sifflet final après s'en être pris à l'arbitre. Yanis Mostefai s'occupe de transformer les lancers francs pour mettre à l'abri les Pétroliers qui s'imposent finalement de sept points (83-76) et décroche leur ticket pour la finale. Dans l'autre demi-finale, le nouveau champion d'Algérie, le CSM Constantine, est venu à bout de la modeste équipe de l'OMS Miliana (83-70) après s'être fait mener de cinq points à la mi-temps (37-42). Au retour des vestiaires, Halim Kouane et ses coéquipiers plus athlétiques et dominants au rebond ont renversé la vapeur en réussissant à maintenir la pression sur Miliana et maîtriser leurs nerfs pour finir la partie sur le score de (83-70). L'entraîneur du CSM Constantine, Saïd Didi, a déclaré à la fin de la rencontre que "les objectifs de la saison sont désormais atteints avec la consécration en championnat et aujourd'hui le billet pour la finale". "Maintenant nous visons le doublé. La finale sera plus difficile face à un adversaire plus coriace", a-t-il ajouté. Les Pétroliers, battus samedi dernier en finale du Championnat national-2013 par le CSM Constantine (65-54), retrouveront samedi prochain (18 mai), à la salle Harcha, le CSMC dans une finale "revanche" qui promet beaucoup.

JUDO- CHAMPIONNAT NATIONAL À CONSTANTINE

La Sûreté nationale et le GSP s'illustrent

L'AS Sûreté nationale (hommes/seniors) et le GS Pétroliers (dames) ont été sacrés champions d'Algérie 2013 par équipes de judo à l'issue des épreuves disputées vendredi et samedi à la salle omnisport de la cité Zouaghi, à Constantine. Vainqueurs avec panache, tellement les combats étaient serrés, les judokas de la sûreté nationale et du GSP ont une nouvelle fois démontré leur suprématie à l'échelle nationale. Selon l'entraîneur national Ahmed Moussa, présent à cette compétition de deux jours, "le niveau technique de ces deux clubs ne cesse de se développer au fil des saisons". Les trois clubs classés premiers décrochent le billet qualificatif au prochain Championnat arabe des clubs champions. Dans la catégorie des cadets, la palme est revenue, cette année, au JC El-Harrach (garçons) et au JC Bordj El-Kiffan (filles) de s'adjuger le titre national. A noter la performance de l'AJC Constantine qui, malgré l'absence de plusieurs éléments, a réussi à obtenir une honorable seconde place au classement général (seniors/hommes) en éliminant le GSP Alger donné pourtant largement vainqueur en demi-finale.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

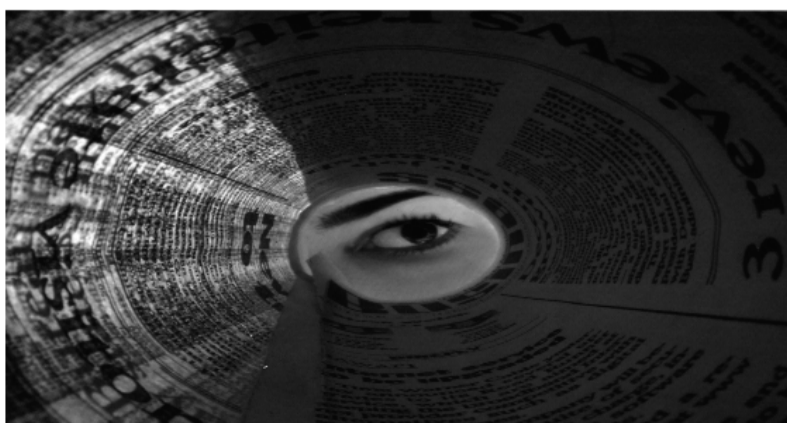
Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بومرداس
مديرية التنظيم والتكوين العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب التفتيش والجمعيات
رقم : 12/41/هـ/ت.ش.ج
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية
طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المنقح بالجمعيات ورأى على الصيحات الواردة في اللوائح المؤرخة في 2011/12/27 المتعلقة بتشكيل الهيئة التنفيذية للجمعية
الجمعية العامة لسيد محمد القويحة بوجلال الغرف - الناصرية.
المصلحة تحت رقم : 98/1119 بتاريخ : 1989/04/01
الهيئة : بلديات الناصرية - بلدية الناصرية.
بترأسها السيد : بشوش رايح
المؤرخ بتاريخ : 1972/07/14 الناصرية ولاية بومرداس
العنوان : القرية اللخاوية بوجلال الغرف بلدية الناصرية - ولاية بومرداس.
وإتقاني يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المنقح بالجمعيات.

Midi Libre N° 1872 | Lundi 13 mai 2013 - 238/13

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

CONDOLEANCES

Très affectés par le décès de **Salah Aouni**, père de notre collègue, **Youcef Aouni**, directeur de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger et l'ensemble du personnel présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille du défunt.

Puisse Dieu l'accueillir en Son Vaste Paradis et lui accorder Sa Sainte Miséricorde.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Midi Libre N° 1872 | Lundi 13 mai 2013

مكتب التوثيق للأستاذة بهلولي سهام موثقة بسيدي
أحمد شارع رقم 06 بيشون أودان الجزائر

حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة المسماة "بي سي ك كونسولتينق"

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 30 افريل 2013
مسجل في وأنه قررت الشريكة الوحيدة السيدة
كسوري فطيمة حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد
و ذات المسؤولية المحدودة المسماة "بي سي ك
كونسولتينق" والتي تحمل المواصفات التالية :
راسماليها الإجتماعي : 150.000 دج ، مقرها
الإجتماعي شارع صالح العربي عمارة 04 بلدية
الجزائر الوسطى (الجزائر) مدتها : 99 سنة، و
عينت السيدة كسوري فطيمة المذكورة أعلاه مصففة
للشركة

ستودع نسخة من هذا العقد لدى المركز الوطني
للسجل التجاري لولاية الجزائر

للإعلان الموثقة

Midi Libre N° 1872 | Lundi 13 mai 2013 - 231/13

Cuisine

Pizza en forme de cœur



Ingrédients :

200 g de pâte feuilletée
1 kg de tomates
1 poivron confit
1 poitrine de poulet désossée et coupée en dés
4 tranches de fromage
1 c. à s de concentré de tomates
3 c. à s d'huile
1 œuf battu
Sel, poivre

Préparation :

Préparer la pâte feuilletée. La couvrir de papier film et laisser reposer au frais pendant 20 minutes. Pendant ce temps. Faire cuire dans une casserole les tomates râpées et une c. à soupe d'huile. Ajouter le concentré de tomates, sel et poivre. Laisser réduire jusqu'à l'évaporation totale d'eau. Faire chauffer dans une poêle deux c. à soupe d'huile. Ajouter les dés de poulet, saler et poivrer. Laisser cuire en remuant de temps à l'autre pendant 15 min. les égoutter. Abaisser la pâte feuilletée à 2 mm d'épaisseur. A l'aide d'un moule sous forme de cœur et d'un coupe-pâte, couper cette abaisse sous forme de cœur.

Dorer les bords du cœur avec l'œuf battu et disposer au dessus la bande de pâte feuilletée. Dorer cette bande d'œuf battu. Confectionner plusieurs cœurs jusqu'à l'épuisement de la pâte. Cuire à blanc au four à 180° C pendant 15 min. Garnir le centre des cœurs de sauce tomates, de poulet, de poivron, et de fromage. Enfourner une autre fois à 180° C pendant 10 min.

Sablés au citron

Ingrédients :

200 g de beurre
150 g de sucre en poudre
160 g de poudre d'amandes
2 oeufs
Zeste de citrons
La farine selon le mélange
Fruits confits pour la décoration

Préparation :

Laisser ramollir le beurre à température ambiante. Travailler le beurre ramolli et le sucre en poudre jusqu'à ce que le mélange soit crémeux, ajouter les oeufs, bien mélanger, incorporer le poudre d'amandes, le zeste de citrons, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et souple. Former une boule avec la pâte, la laisser reposer 1 heure. Sur un plan de travail, confectionner des sablés en forme de fleurs à l'aide d'une poche à douille cannulée, garnir les sablés avec les fruits confits.

Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce que les sablés soient légèrement dorés.

VRAI OU FAUX

Mythes et histoires de santé

Coup d'oeil sur des histoires de santé vraies ou fausses selon le cas. Faites le point !

Le café et le thé font maigrir

Faux

Ces deux stimulants ont un effet diurétique. Pris en trop grande quantité, ils déshydratent le corps, mais n'éliminent pas la graisse.

Le café au lait est difficile à digérer

Vrai

La caséine (protéine laitière) est précipitée par les tannins présents dans le café, ce qui ralentit la digestion du lait.

Le lait calme et stimule le sommeil

Vrai

Le lait est riche en tryptophane, un acide aminé essentiel à l'organisme, et précurseur de la sérotonine, une substance qui régule le sommeil.

Le yogourt est bénéfique à la santé des intestins

Vrai

Le yogourt, riche en ferments lactiques, régularise le transit intestinal, entretient et restaure, dans le cas d'un traitement antibiotique, la flore intestinale (microorganismes indispensables, et vivant normalement dans



l'intestin).

Le cholestérol est indispensable au fonctionnement de l'organisme

Vrai

Le corps produit environ 80% du cholestérol nécessaire à la vie cellulaire. Le reste lui est fourni par l'alimentation. Le cholestérol joue un rôle primordial dans les structures cellulaires et participe à la production des hormones stéroïdiennes et sex-

uelles. Il entre dans la synthèse de la vitamine D, vitamine nécessaire à la fixation du calcium dans les os et les dents, et au processus de la coagulation sanguine. Une alimentation équilibrée et riche en acides gras permet à l'organisme d'utiliser efficacement son cholestérol.

Les symptômes de la ménopause sont identiques chez toutes les femmes

Faux

La ménopause varie d'une femme à l'autre. Son intensité et la diversité de ses symptômes dépendent de la physiologie, des antécédents médicaux et familiaux.

La cellulite peut être doublé d'un problème de circulation sanguine

Vrai

Les bouleversements hormonaux, une prise de poids intempestive, et l'insuffisance veineuse (mauvaise circulation du sang) aggravent le développement des capitons de graisses ou cellulite. L'excès de poids doit être sérieusement pris en charge pour éviter des complications vasculaires.

AU CŒUR DE LA MAISON

Minimiser les sources d'allergie

Préserver sa chambre à coucher

C'est l'endroit de prédilection des acariens ces milliers de bêtes microscopiques, qui se nourrissent de poussière et se reproduisent allégrement dans l'humidité.

-Enveloppez votre matelas et votre oreiller (choisissez-les en polyester plutôt qu'en plumes) dans une housse hypoallergénique.

-Passez l'aspirateur partout deux fois par semaine.

-Gardez vos placards propres et rangez les vêtements que vous ne portez pas souvent dans des housses.

Salle de bains et cuisine : refuge des moisissures

-Nettoyez fréquemment murs, baignoire, rideau de douche, coins et recoins avec un produit non parfumé, deux fois par semaine.

Nettoyez le réfrigérateur (incluant l'arrière) trois à quatre fois par année.

-Videz les poubelles tous les jours et

nettoyez-les une fois par semaine.

-Activez souvent la hotte d'aspiration pour vous débarrasser des mauvaises odeurs.

Mettez vos enfants à l'abri

-N'achetez que des jouets lavables et lavez-les chaque semaine à l'eau chaude avec un détergent non parfumé.

Évitez les allergènes des chats

Ils sont transportés dans la sueur, la salive et l'urine.

-Faites-lui un shampoing toutes les semaines.

-Brossez-le à l'extérieur de la maison.

Et ne vous culpabilisez pas

Souffrir d'allergies ne veut pas dire que vous n'avez pas une bonne hygiène domestique... même quand on a une hygiène de vie irréprochable, il y a toujours une certaine quantité de poussière en suspension dans l'air. Alors bon ménage et surtout, ne soyez pas allergique à l'hiver !

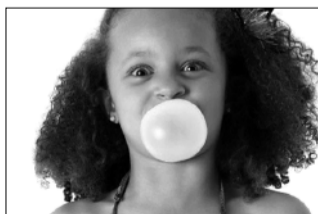


À cause de nos portes et fenêtres soigneusement fermées, les symptômes de l'allergie sont encore plus marqués durant la saison froide.

Quelques conseils pratiques qui vous aideront certainement à mieux respirer.

Trucs et astuces

Gomme à mâcher dans les cheveux



Frottez légèrement les cheveux avec du beurre d'arachide, la gomme s'enlèvera facilement et sans douleur.

Nettoyer les doigts jaunis par le tabac



Pour nettoyer les doigts jaunis par le tabac, frottez-les avec du jus de citron, mélanger à du bicarbonate de soude.

Obtenir des ongles plus vigoureux



Trempez vos doigts une fois par semaine dans de l'eau chaude additionnée de bicarbonate de soude.

Arrêter le hoquet



Pour arrêter le hoquet instantanément, prenez une cuillère de jus de citron.

page animée
par Ourida Aït Ali

Mots Fléchés N°1675

embrouillera bloqueront	résider sorcellerie	statufié lutte	encore déchirer-ferait	bramera beaux des exploits sceptifs	puissances	soustrait en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de pointée			hardes- se débris	arme de poisson note de olé		façon- nées détaï- lante
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquer- niront		argile rouge échouais	devis téméraire atome nostif	decre musical petit naïve
absurde la part de phaon			indium aullaho	fil de tars rien		
fruit à huile vedette		classé	réinstal- les (te) beau pauvres		emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de batte petits parasites	lombes	habitudes saines voies d'après		note de fin terre ferme	siège de société voit
dire bourrier passant par				mauvaise odeur délassé	transac- sion ennulera	
occulte traque	demeur- nées	feras du tort luste			sainte de l'agenda licite	
rétro- grades pénu		souhaiter union eu- ropéenne		art du papier plé brèche	qarrotter arène de catcheur	disposé
étoile de mer			posture de yoga			pareil mais raccourci
					discours inutile	

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

2	6					8	
		4		2		1	7
1		5		7	9		2
			5			9	1
				9		6	3
		9		4			5
	4				1		
		3		5	7		
5				8		6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

■	I	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R	
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	I	T	E	S	■	B	O	N	■	
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	■	T	R	A	V	E	E	■	
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	■	U	R	N	E	■	L	O	T	
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S	

L'eau découverte sur la Lune aurait la même origine que celle présente sur Terre

Selon une équipe de chercheurs, l'eau retrouvée dans le manteau de la Lune aurait la même origine que celle située sur Terre : elle proviendrait de météorites primitives.

Il y a 4,5 milliards d'années, la Lune se formait à partir de débris en fusion issus de l'impact entre la protoplanète Théia (de la taille de Mars) et la Terre primitive. Or, depuis longtemps, les scientifiques estiment que la chaleur dégagée lors de cette collision aurait dû empêcher les éléments composants de l'eau (hydrogène et oxygène) d'être présents dans les strates profondes de la Lune, les poussant plutôt à s'évaporer. Pourtant, les engins de la Nasa comme l'étude d'échantillons lunaires ramenées par des missions Apollo ont confirmé qu'il y avait bien de l'eau sur la Lune à sa surface comme en dessous. Une découverte qui remonte à plusieurs années mais qui a grandement intrigué les scientifiques, notamment quant à l'origine de la fameuse eau. Pour en savoir plus, ces derniers ont donc poussé davantage les recherches sur l'hydrogène découvert dans les cristaux et les perles de verre des roches lunaires et ont, semble-t-il, trouvé un début de réponse. D'après l'étude récemment publiée dans la revue *Science*, cet élément tout comme l'eau trouvée sur la Lune aurait tout simplement la même origine que ceux présents sur Terre. C'est du moins ce que suggère l'analyse des isotopes de l'hydrogène et surtout du deutérium (isotope de l'hydrogène à un neutron) qui a prouvé à 98% que l'origine de l'hydrogène de l'eau sur Terre est la même que celle de ces roches.

De l'eau venue de météorites primitives

Mieux encore : le responsable de l'étude, Alberto Saal, géochimiste de l'Université de Brown a ainsi expliqué que le rapport deutérium à hydrogène découvert dans l'eau sur Terre et dans les échantillons lunaires est identique à celui retrouvé dans des



météorites situés dans la ceinture d'astéroïdes entre Mars et Jupiter. De fait, cette eau proviendrait des météorites primitives situées dans les parties extérieures de la ceinture d'astéroïdes et connues pour être riches en certains

éléments comme l'eau. "Les mesures en elles-mêmes ont été très difficiles. Mais les nouvelles données fournissent la meilleure preuve jamais obtenue que les chondrites porteuses de carbone étaient une source commune d'éléments volatiles pour

la Terre et la Lune, et peut-être pour le système solaire interne entier", a précisé Erik Hauri de la Carnegie Institution de Washington cité par *Science Daily*. A partir de ces constatations, les scientifiques ont émis l'hypothèse que l'eau était présente sur Terre avant la formation de la Lune et que cette dernière aurait récupéré d'une partie de cette eau d'origine terrienne lors de sa formation. "L'explication la plus simple de ce que nous avons trouvé est qu'il existait de l'eau sur la proto-Terre au moment de l'impact géant. Une partie de cette eau a survécu à l'impact, et c'est ce que nous voyons sur la Lune", a indiqué Alberto Saal. Un mystère partiellement élucidé. Néanmoins, ce scénario ne résout pas le problème de la vaporisation de l'eau qu'aurait dû entraîner la chaleur dégagée lors de la collision à l'origine de la formation de la lune. Cette chaleur aurait en effet dû rendre toute présence d'eau impossible.

Comment une partie de l'eau a-t-elle donc pu "survivre" ?

"D'une certaine manière, l'impact n'a pas causé la disparition de toute l'eau. Mais nous ne savons pas comment", a expliqué Saal. D'après le professeur et ses collègues, ceci suggère que nous sommes encore loin de connaître tous les procédés importants qui interviennent durant la formation des planètes et de leurs satellites. L'équipe entend donc bien poursuivre les recherches. "Nous avons besoin de revenir sur la planche à dessin et d'en découvrir plus sur ce que font les impacts géants, et nous avons également besoin d'un meilleur aperçu des inventaires des éléments volatiles sur la Lune", a conclu James Van Orman de la Case Western

La découverte de trois fragments pourrait éclairer le mystère de Toungouska

Le mystère sur l'explosion de Toungouska en 1908 pourrait être résolu d'ici quelque temps. En effet, 3 fragments de météorites retrouvés il y a 20 ans par le Russe Andrei Zlobin pourraient éclairer les scientifiques quant à la cause de la catastrophe. Voici peut-être de quoi faire taire les rumeurs plus que nombreuses sur les causes de l'explosion de Toungouska en Sibérie centrale. Andrei Zlobin, de l'académie des sciences de Russie a annoncé avoir identifié trois roches présentant des traces de fusion parmi sa collection de pierres de Toungouska. Ces pierres avaient été collectées lors de l'expédition

de 1988 près de Khusmo River. Selon lui, il s'agirait de fragments appartenant à l'objet qui serait à l'origine de l'explosion. De quoi éclairer les scientifiques mais également interrompre les théories les plus folles qui évoquent notamment un crash OVNI, une attaque extra-terrestre ou encore un micro-trou noir. Les faits se déroulent le 30 juin 1908 en Sibérie centrale. L'explosion dont personne ne connaît l'origine, balaie 2.000 kilomètres carrés de forêt détruisant plus de 80 millions d'arbres. L'onde de choc est enregistrée jusqu'en Europe Occidentale ainsi qu'aux Etats-Unis. Les hypothèses vont alors bon

train bien que cette catastrophe n'ait fait qu'une victime du fait de sa localisation désertique et inhabitée.

Des observations tardives mais prometteuses

Considérée comme la plus grosse explosion de l'Histoire humaine, l'explication la plus probable s'oriente vers l'explosion d'un astéroïde au dessus du sol ou bien d'une comète. Cependant, la première expédition menée en 1927 n'avait révélé aucune trace de cratère et encore aujourd'hui, les trois fragments trouvés par Andrei Zlobin il y a 25 ans

demeurent les seuls indices. Il aura fallu 20 ans pour que Zlobin se penche en 2008 sur ces fragments et 5 ans pour qu'il publie les premiers résultats de ces recherches après examen. D'après le chercheur, ceux-ci suggèrent que les fragments pourraient être issus de l'objet qui a explosé dans le ciel. En effet, ils montrent des signes de fonte et des marques appelées "regmaglyptes" qui sont des aspérités apparaissant sur les météorites au moment du passage dans l'atmosphère. Reste que les analyses chimiques sur les fragments n'ont pas encore été réalisées, empêchant de conclure sur leur provenance réelle.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ROLL-O-PUZZ

Inventeur: Jacques Richer-Date: 1994-Lieu: Canada

Vous êtes amateur de casse-tête pendant votre temps libre ? Le plus gros casse-tête est pour ranger justement ce casse-tête ! Pour régler ce petit problème Jacques Richer a inventé en 1994 le "Roll-O-Puzz". Il s'agit d'un tapis sur lequel on construit le casse-tête et pour le ranger il n'y a plus qu'à enrouler le tapis et le casse-tête sur le cylindre, attacher les sangles à chaque extrémité et le tour est joué.



SIX JOURS, SEPT NUITS



22h35



Robin Monroe travaille pour un magazine de mode. La veille de son départ en vacances pour une île du Pacifique Sud, Frank, son fiancé, la demande en mariage. Sur place, Robin est contactée par son employeur, qui souhaite qu'elle aille superviser une séance photo sur une île voisine de la leur. Elle fait alors appel à Quinn Harris, un routard du ciel, propriétaire d'un vieux coucou. En plein vol, un orage éclate et force le pilote à atterrir, sans ménagement pour son appareil, sur un îlot désert. Robin et Quinn, qui ne s'apprécient guère, sont contraints de s'entraider pour survivre. Pendant ce temps, Frank noie son inquiétude dans l'alcool, tandis que des

LE CHACAL



22h35



Grâce à son génie et aux transformations multiples des traits de son visage, le Chacal, un tueur, a toujours réussi à échapper aux forces de police. A la suite de l'assassinat de son frère, un chef de la mafia russe décide de s'attacher ses services et de lui confier le soin de commettre un meurtre retentissant aux Etats-Unis. Les autorités se doivent de réagir rapidement. Elles décident donc de faire appel à Declan Mulqueen, un membre de l'IRA emprisonné depuis sept ans. Celui-ci est, en effet, le seul à connaître les manières de procéder du Chacal. Mulqueen accepte la proposition du FBI, pour venger la mort de l'enfant de celle qu'il a aimée, Isabella...

THE CLOSER : L.A. ENQUÊTES PRIORITAIRES



23h05



Un enfant de 9 ans a disparu alors qu'il se rendait à son centre de loisirs. Ses parents sont séparés et sa mère s'est remise en couple avec un homme dont Sanchez se méfie. L'enfant est bientôt retrouvé mort dans une piscine. C'est Mike Tao qui dirige l'enquête en l'absence de Brenda, soumise à un interrogatoire musclé. Mais elle est finalement sollicitée pour annoncer aux parents le décès de leur fils.

AMERICAN PIE: MARIONS-LES !



20h35



Les héros d'"American Pie" vont faire le grand saut: Jim et Michelle vont enfin se marier. Michelle, qui rêve d'un mariage parfait, demande à sa sœur Cadence d'être sa demoiselle d'honneur. Jim, de son côté, appelle ses copains à la rescousse, qui vont bientôt se livrer une guerre sans merci pour séduire la belle Cadence. Mais l'enterrement de vie de garçon approche et les pitreries qui vont avec.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CRIMES - EN GIRONDE



22h30



Le camping de l'horreur. Dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 juin, au camping de Petit-Palais-et-Cornemps, près de Libourne, en Gironde, Jérémy Lepiller, 18 ans, a été battu à mort après une soirée de beuverie entre jeunes • Meurtrier par amour. En 2012, les assises des Landes ont condamné Fabien Tellier à vingt ans de réclusion criminelle pour meurtre et tentative d'assassinat • L'affaire du «Chat». Entre 1985 et 2002, trente-quatre femmes résidant aux environs d'Arcachon, en

SPÉCIAL INVESTIGATION - FOOT, CHEVAUX, POKER



20h45



Le poker en ligne connaît un succès constant en France. Chaque année, quelque 300 000 joueurs se connectent sur les sites ad hoc. Parmi eux, certains parviennent à déjouer les systèmes de sécurité pour remporter de fortes sommes. La fraude la plus répandue reste la connivence entre joueurs qui parviennent à se communiquer leurs cartes. L'Autorité de régulation des jeux en ligne est l'organisme d'état indépendant est chargé de combattre la triche sur

CAUCHEMAR EN CUISINE - LAVELANET



20h50



Delphine et Frédéric ont repris un restaurant à Lavelanet, petit village de l'Ariège. Hélas, leur manque de formation les empêche de travailler convenablement. Trop effacé, Frédéric, le gérant, a du mal à se faire respecter par son chef, qui sert des plats sans saveur et n'entretient plus sa cuisine. Delphine, elle, se laisse vite déborder. Le jeune couple est au bord de l'implosion. Tout le village est prêt à se mobiliser pour sauver l'établissement. Les habitants ont fait appel au chef Philippe Etchebest pour reprendre l'affaire

VIVE LA COLO ! - LES EMBRUNS DU SAVOIR



22h35



Rosalie a enfin convaincu Victor de transformer la colonie en centre de soutien scolaire. Furieuse de ne pas avoir été consultée, Morgane décide de jouer le jeu mais à sa façon. Les monos s'improvisent alors enseignants et vont donner des cours invraisemblables !



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Amanda Seyfried

nouvelle égérie de Givenchy

Il n'aura pas fallu longtemps à Givenchy pour dévoiler la campagne mettant en scène Amanda Seyfried pour le parfum culte de la marque *Very Irresistible*



Benjamin Castaldi, il débarque sur les réseaux sociaux

A quelques jours du lancement de *1 Secret Story*, Benjamin Castaldi a officialisé l'ouverture de ses comptes *Twitter et Instagram*.



Tilda Swinton, magnétique en égérie Chanel

Karl Lagerfeld a choisi sa nouvelle égérie pour la maison Chanel en la personne de l'actrice écossaise, Tilda Swinton.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h01
Dohr	12h44
Asr	16h33
Maghreb	19h49
Icha	21h21

NEDJMA PARTENAIRE DE EYYAM

Dernier et ultime vidéo-clip de Warda Al Jazairia

L'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel & Monsieur REYAD KESRI Présentent "EYYAM"

Warda Dima Maana

Découvrez la dernière œuvre de Warda El Djazairia sur vos écrans à partir du 12 mai 2013

وردة الجزائرية «أيام»

www.nedjma.dz

Nedjma est le partenaire du nouveau vidéo-clip de la chanteuse Warda Al Jazairia Eyyam projeté en avant-première mondiale, samedi 11 mai 2013 à la salle El Mouggar à Alger. La cérémonie officielle de présentation de Eyyam s'est déroulée en présence des producteurs Reyad Kesri, des représentants de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), du réalisateur Mounes Khammar, du compositeur Bilal Zain, du parolier Mounir Bou Assaf, des représentants des entités partenaires, à savoir Nedjma, El Djazairia TV et Fransabank El Djazaïr ainsi que de nombreux journalistes des médias nationaux et étrangers.

Tourné en Algérie, le vidéo-clip Eyyam projette la mémoire, la conscience, le pardon et l'amour de l'autre et du pays, incarnés par les grandes figures du cinéma algérien à l'instar de Hassen Kechache, Ahmed Benaïssa, Aïda Kechoud...

Sur une composition musicale harmonieuse, des images pleines d'émotion et des paroles percutantes chantées par l'inimitable voix de la regrettée Warda Al Jazairia, Eyyam est une ode à la vie.

A l'occasion de la présentation du clip Eyyam, le producteur Reyad Kesri a déclaré : "Nous sommes ravis de l'aboutissement de ce projet après une année d'efforts. C'est grâce au travail remarquable du réalisateur, du parolier, du compositeur, des comédiens et à la précieuse contribution de nos partenaires, Nedjma, l'AARC, El Djazairia TV et Fransabank El Djazaïr qu'EYYAM a pu voir le jour. Je remercie Nedjma d'avoir cru au projet et de s'être engagée dès le départ pour nous soutenir dans cette belle réalisation."

Dans son témoignage le directeur général

de Nedjma, Joseph Ged, présent lors de cette avant-première de la projection du clip Eyyam, a affirmé : "Nedjma est très fière et très honorée d'avoir contribué à la concrétisation du dernier vidéo-clip de la regrettée Warda Al Jazairia. Eyyam raconte tout simplement la mémoire d'une vie pleine de sincérité et d'émotions ainsi que beaucoup d'amour pour sa Patrie l'Algérie. Je m'incline à la mémoire de cette immense artiste qui portait l'Algérie dans son cœur et qui, même après sa disparition, continue de nous faire rêver et de faire rêver ses millions de fans à travers le monde."

A noter que Nedjma est le partenaire des activités marquant la journée du lancement en avant-première du dernier et ultime vidéo-clip de la diva Warda Al Jazairia, en l'occurrence la conférence de presse de la matinée ainsi que la cérémonie officielle de présentation du clip EYYAM organisée en soirée en présence de nombreuses personnalités et invités de marque du milieu culturel et artistique.

Pour rappel, Nedjma a collaboré avec la regrettée Warda Al Jazairia, dans des projets ayant connu un grand succès. Une première campagne télévisuelle « L'Impossible machi H'na » sur les « success stories » algériennes lancée en août 2011 ainsi que la campagne « Mazal Wakfin » qui fut le dernier travail réalisé par Warda avant sa disparition. La campagne « Mazal Wakfin », lancée en avril 2012, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie a eu un énorme succès en Algérie et à l'étranger décrochant, en décembre 2012, le prix de la meilleure campagne marketing de la région Mena aux 7^{es} CommsMEA Awards à Dubaï.

ELLES PRENAIENT L'AIR DANS UN BOIS AVEC LEURS ENFANTS

Trois femmes délestées de leurs bijoux par 3 individus à Touggourt

Un citoyen âgé de 37 ans, demeurant à la commune de Touggourt (Ouargla), a contacté téléphoniquement le groupement territorial de la Gendarmerie nationale local sur le numéro vert 10 55, pour aviser qu'alors qu'il prenait l'air en compagnie des membres de sa famille à la lisière d'une palmeraie située en bordure du CW304 reliant M'Ghagha à Djamaa, à la sortie est de la commune de M'Ghagha, trois jeunes ont accosté les femmes qui se trouvaient seules avec leurs enfants dans un bois, pour les déposséder de

leurs bijoux. Il a ajouté que lors de son intervention avec ses deux compagnons accourus aux cris des victimes, un des malfaiteurs, originaire de la ville de Tinedla, a pu être appréhendé en possession des bijoux volés tandis que ses deux complices ont réussi à prendre la fuite. Les gendarmes de la brigade de Djamaa se sont déplacés sur les lieux où ils ont interpellé le mis en cause. Une enquête a été ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Djamaa. L. I.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS, SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

1 an et 2 ans de prison à l'encontre de deux accusés

Des peines d'emprisonnement, allant d'un à deux ans de prison ferme, ont été prononcées, ce week-end, par le tribunal criminel près la cour de Boumerdès, l'encontre de deux individus accusés de soutien aux groupes terroristes armés et non dénonciation de terroriste.

La genèse de l'affaire remonte à l'année 2011 lorsque un homme âgé de 67 ans avait été arrêté par les services de sécurité dans la localité d'Ouled Aïssa alors qu'il soutenait les groupes terroristes armés écumant notamment les maquis de Ghezwel.

Son soutien était de fournir de vivres et de denrées alimentaires aux hordes sanguinaires activant sous la bannière de sériates et katibates locales à l'instar de Katibat al-Ansar qui avait perdu plusieurs de ses dirigeants au cours des opérations militaires ses quatre

dernières années. Jugé dans la même affaire, un autre individu âgé de 28 ans au moment des faits, a été condamné à un an de prison en raison de non dénonciation d'un terroriste notoire dans la région d'Ouled Aïssa, Abdenour B., alors que ce dernier l'avait contacté pour lui remettre une somme d'argent qui était destinée à sa famille.

Le terroriste en question lui avait précisé l'endroit où il pouvait récupérer cet argent. C'était dans la mosquée de la localité que l'accusé devait récupérer ce pactole. Devant le juge, une fois à la barre, les deux accusés ont nié les griefs retenus contre eux.

Mais au cours de son réquisitoire, le procureur de la République a requis des peines de 5 à 7 ans de prison à l'encontre des deux accusés. T. O.

UN MINEUR KIDNAPPÉ ET RELÂCHÉ LE JOUR-MÊME

Les gendarmes ouvrent une enquête pour retrouver le ravisseur

Le nommé K. F., 51 ans, accompagné de son fils, âgé de 16 ans, s'est présenté à la brigade de Gendarmerie nationale de Sidi-Naâmane, pour signaler que son fils a été victime d'un enlèvement commis à sa sortie de son lycée le 8 mai 2013 à 18 h 30, par un individu non identifié, qui l'a embarqué à bord d'un véhicule dans la commune de Djebel-Aïssa-Mimoun pour le conduire vers le village Agouadj de la même commune, où il l'a séquestré jusqu'à minuit avant de le

relâcher à hauteur de son village natal, à l'issue d'une communication téléphonique d'un complice qui l'a informé que les membres de la famille du mineur assistés par des villageois avaient déclenché des recherches suite à sa disparition.

Une enquête est ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Sidi-Naâma. L. I.

TROIS MEMBRES D'UN RÉSEAU ARRÊTÉS PAR LES GENDARMES

30.000 comprimés de psychotropes saisis à Constantine

Les gendarmes de la section de recherches de Constantine ont présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal local, trois personnes, pour détention et commercialisation de stupéfiants et psychotropes.

Deux d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt tandis que la troisième a été placée sous contrôle judiciaire. Rappelons qu'en vertu d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal de Constantine, les gen-

darmes de ladite unité ont interpellé une personne et saisi dans son domicile à la commune de Constantine, 230 grammes de kif traité et quatre comprimés de psychotropes. Poursuivant les investigations, les enquêteurs ont saisi au domicile de trois de ses acolytes au centre-ville de Constantine, 24.890 comprimés de psychotropes et 505 grammes de la même substance.

Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Béchar. L. I.

MOSQUÉE IBN SINA DE MONTPELLIER

Le bail cédé à des ressortissants algériens

La mosquée Ibn Sina de Montpellier (Sud de la France) est désormais gérée par des ressortissants algériens structurés dans l'association locale pour la connaissance de la culture arabe selon une source consulaire.

Le bail emphytéotique par lequel la mairie de Montpellier cède le bien immobilier contenant la mosquée à l'Association a été signé samedi dernier lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubekur, le consul d'Algérie à Montpellier, Khaled Mouaki Benani, et la Maire de la ville, Hélène Mandroux.

Cette dernière s'est félicitée de la concrétisation du bail qui permettrait, selon elle, aux musulmans de Montpellier d'avoir leur lieu de culte et de pratiquer leur religion dans les "meilleures conditions".

Tout en remerciant la mairie de Montpellier pour "toutes les facilités et l'intérêt qu'elle accorde aux questions liées à la vie culturelle et religieuse dans le respect de la diversité et de l'autre", le Consul d'Algérie n'a pas manqué de rappeler les "bons rapports" qui lient les deux autorités et s'est réjoui du bilan réalisé jusque-là.

Selon le diplomate algérien, les autorités locales ont fait part, à cette occasion, de l'engagement de la Ville à construire sur le même site de la plus grande mosquée de Montpellier.

De son côté, le recteur de la Grande Mosquée de Paris a exprimé son "immense joie" de la signature de ce bail qui garantit à l'association "pour la connaissance de la culture arabe" la jouissance du bien immobilier pour une durée de 50 ans supplémentaires, et entérine la décision de l'affectation de la plus grande mosquée de la ville à une association affiliée à la Fédération de la Grande Mosquée de Paris.

La cérémonie de signature a été mise à profit par toutes les associations gérantes d'un lieu de culte musulman dans la région et membres de la Fédération de la GMP, pour s'entretenir des questions liées à l'organisation de la Fédération dans la région et envisager les possibilités de prendre part aux rendez-vous électoraux prochains du Conseil français du culte musulman et de ses structures régionales.

la mosquée "Ibn Sina" de Montpellier est la plus grande mosquée de la région peut accueillir jusqu'à 3.000 fidèles